

## DOSSIER

# Port autonome : le logiciel qui révolutionne le trafic maritime

p.20

## › VIE DE LA CCI

2013, dernière année  
pour défiscaliser ?

p.5

## › ZOOM ENTREPRISE

X-plora, le Caillou  
dans vos valises

p.8

## › NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le défi fibre

p.25

Prestige Motors

www.bmw.nc



Le plaisir  
de conduire

**BMW**  
**OFFRE**  
**REPRISE**  
**PRESTIGE**

conditions Argus NC  
jusqu'à  
**+ 300 000F\***

\*Offre de reprise aux conditions Argus NC  
valable pour l'achat d'une BMW neuve  
jusqu'au 30 mai 2013

# ENTREZ DANS LE CERCLE.

## NOUVELLES BMW SÉRIE 1, BMW X1 OU BMW X3.



C'est le moment ou jamais pour accéder au plaisir de conduire.  
Jusqu'au 30 mai 2013, BMW reprend votre véhicule aux conditions  
Argus NC et vous offre jusqu'à **300 000F\*** !

 **PRESTIGE**  
MOTORS

2 rue E. Harbulot - PK6  
Tél : 44 30 00  
contact@prestige.nc

# Sommaire

## DOSSIER

### Port autonome : le logiciel qui révolutionne le trafic maritime

p20



#### Actualités

Un Rendez-vous de l'économie  
pour préparer le transfert  
du droit commercial p4

#### Vie de la CCI

2013, dernière année  
pour défiscaliser ? p5

Exposition *Entre ciel  
et terre* à Tontouta p6

Un accès facilité  
aux informations économiques p7

## ZOOM ENTREPRISE

X-plora, le Caillou  
dans vos valises

p8



Actualités entreprises p10

#### Portrait

Les films du Pacifique,  
l'Océanie en images p12

#### Provinces

Le Sud minier,  
entre terre et mer p14

C'est officiel p16

Repères Économiques p17

#### Économie

Première coulée à KNS p18

#### Nouvelles technologies

Le défi fibre p25

## ENVIRONNEMENT

RSE, la démarche  
développement durable  
des entreprises

p26



#### Formation

Mieux vaut prévenir  
que guérir avec le CHSCT p29

#### Quiz

p30

TOEIC : Is your business  
English vocabulary rich ?

#### Fiche pratique

Le bail commercial  
en 10 points p32

Foire aux Questions/Agenda p34

Reprises d'entreprises p37

Foires et salons p37

Revue de presse p38

Le *CCI info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98 849 Nouméa Cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 - Site internet : www.cci-nc - Directeur de publication : André Desplat - Comité de rédaction : Valérie Nebois-Kempf, Isabelle Papaceit - Coordination : Isabelle Papaceit Rédaction : Philippe Boisserand, Jean-Marc Estournès, Chloé Jez, Vincent N.-C., Isabelle Peltier - Coordination rédaction : Rezo - Réalisation : Concept - Couverture : PA Pantz-Port autonome - Régie publicitaire: Rezo, tél. 286301 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. 771972 - Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 12 000 exemplaires - Le *CCI info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC.



Edito

ANDRÉ DESPLAT  
Président de la CCI-NC

Le port autonome de Nouméa, c'est une infrastructure de taille modeste comparée aux grands ports internationaux, mais un lieu central pour la Nouvelle-Calédonie et le Pacifique. Dixième port français par son trafic, et premier outre-mer, il assure, au niveau régional, le rôle de plate-forme d'éclatement. De fait, la quasi-totalité du fret arrive par voie maritime et ces approvisionnements sont indispensables aux entreprises, aux commerces et à tous les acteurs économiques du pays. Lieu d'activité intense, le port autonome contribue également de façon notable aux recettes de la Nouvelle-Calédonie. C'est dire le poids des enjeux concentrés autour de son activité. Pas étonnant, dans ce contexte, que l'ensemble des métiers de la communauté portuaire ait décidé de s'unir afin de définir des objectifs communs dont, en priorité, se doter d'un outil de gestion des flux de marchandises performant. Aujourd'hui opérationnel, ce logiciel dispose de nombreux atouts avec, à la clé, plus de fluidité et de traçabilité. La CCI-NC a soutenu ce projet depuis ses débuts. Les gains en efficacité et en réactivité bénéficient à tous les intervenants du port et, plus largement, au développement économique de la Nouvelle-Calédonie. Autre thématique d'actualité, la responsabilité sociale des entreprises : retrouvez ses principes et son mode de fonctionnement dans la rubrique développement durable de ce numéro.

Bonne lecture.

## FORUM SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La CCI-NC faisait partie de la délégation calédonienne présente fin mars, à Auckland, au Sommet de l'énergie pour le Pacifique. Cette région du monde, confrontée aux effets néfastes des changements climatiques (montée du niveau des océans et érosion des zones côtières et des surfaces arables disponibles), est particulièrement concernée par les enjeux énergétiques. Un quart de la facture des importations des pays insulaires océaniques est consacré à l'achat de carburants d'origine fossile, d'où la volonté affichée lors de ce forum de favoriser la production d'énergie renouvelable.

## 🌀 Rendez-vous de l'économie spécial transfert du droit commercial

Jeudi 16 mai, une conférence consacrée au maintien de la qualité de l'audit en Nouvelle-Calédonie à la lumière du transfert du droit commercial sera animée par la présidente du Haut conseil du Commissariat aux comptes (H3C). Cet évé-

nement, organisé en partenariat avec le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, entend informer les professionnels et leur apporter toutes les précisions utiles en prévision du transfert du droit commercial, le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

les rendez-vous de  
l'économie 

- 🌀 Jeudi 16 mai, 18h, auditorium de la CCI-NC.
- 🌀 Inscriptions et renseignements au 24 31 00 com@cci.nc

## 🌀 Time mag, édition avril-octobre 2013



Le dernier numéro du magazine de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta vient de sortir. Au sommaire notamment, un entretien avec Charles Roger, directeur d'exploitation de la structure, qui a pris ses fonctions en janvier dernier. Retrouvez aussi toutes les ru-

briques pratiques et les horaires des vols internationaux qui font du *Time mag* le partenaire indispensable de vos prochains vols. Tiré à 4000 exemplaires, vous retrouverez ce guide à l'aéroport de Tontouta, à l'office de tourisme et dans les agences de voyage.

## 🌀 Un nouveau responsable au CFA

David Leclerc a été nommé à la tête du Centre de formation d'apprentis de la CCI-NC, en mars dernier, après avoir occupé successivement les fonctions de formateur, de conseiller apprentissage et de conseiller relations entreprises. Pour rappel, le CFA,

c'est 14 formations adaptées aux besoins des professionnels, 300 entreprises partenaires et plus 350 jeunes par an préparés à l'emploi. En 2012, le taux de réussite des apprentis était de plus de 90 %.



## NOUVEAU COMMISSAIRE DANS LE NORD

Michel Sallenave a remplacé Armand Appruzzese comme commissaire délégué de la République, il avait déjà officié outre-mer en tant que directeur régional de l'environnement de Guyane en 1996. Il s'agit aujourd'hui d'un retour dans le Pacifique où il était présent de 2006 à 2009 en tant que secrétaire général adjoint auprès du haut-commissariat de la République, puis chef de la subdivision administrative des îles Australes en Polynésie française.

## 🌀 Avenir institutionnel

Quatrième visite en Nouvelle-Calédonie, mi-avril, pour les deux experts du comité de réflexion sur l'avenir institutionnel. Les juristes Jean Courtial et Ferdinand Mélin-Soucramanien se sont penchés sur les formulations potentielles de la question

du référendum prévu par l'accord de Nouméa, impliquant des modalités d'association plus ou moins étroite avec la France. Par ailleurs, la structure d'accompagnement des transferts de compétence, pilotée par Jacques Wadrawane, s'est installée le

18 avril dernier au Ministère de l'outre-mer, à Paris. Son rôle : suivre les transferts en cours et déjà réalisés et anticiper les problématiques posées par les transferts à venir.



**Des bureaux sont à louer à la  
Pépinière d'entreprises de Koné**

Renseignez-vous auprès d'Initiative Nord  
tél. 42 68 42 - ini@cci.nc

# 2013, dernière année pour défiscaliser ?

**Cette année serait-elle la dernière pour bénéficier du dispositif métropolitain de défiscalisation des investissements outre-mer ? Après deux coups de rabot successifs et un plafonnement de plus en plus strict, la défiscalisation a été reconduite fin 2012, mais pour un an seulement. Une réforme est actuellement à l'étude par le Gouvernement. Le Rendez-vous de l'économie consacré au sujet, le 25 avril dernier, a fait le point sur ce dossier sensible.**

Les débuts de la défiscalisation remontent à 1986. La loi Pons rassemblait alors plusieurs textes permettant des déductions fiscales pour des investissements outre-mer. Aujourd'hui, le mécanisme d'Aide fiscale à l'investissement outre-mer (Afiom), autrement dit la défiscalisation, permet de promouvoir le développement des économies d'outre-mer via l'investissement privé, sans entrer dans une logique d'assistanat.

## 2009, l'état se resserre

Au mois de mai 2009, la Loi pour le développement économique des outre-mer (Lodeom) a recentré l'Afiom sur le logement social et resserré le dispositif sur les biens productifs. En février 2010, la Cour des comptes publie un rapport dans lequel le coût de la défiscalisation en Nouvelle-Calédonie est jugé disproportionné. Votée quelques mois plus tard, la Loi de finances pour 2011 rabote une première fois le montant de l'Afiom et durcit le plafond des niches fiscales, à nouveau limité en 2012. Si la Loi de finances pour 2013 a maintenu

l'Afiom inchangée pour un an, le Conseil constitutionnel a néanmoins censuré le calcul de son plafond. Par ailleurs, le Gouvernement a entamé les discussions au sujet de sa réforme. Trois pistes de réflexion sont évoquées : le maintien du dispositif mais dans un cadre plus strict, son maintien pour les biens productifs ou pour le logement social uniquement avec, en ce cas, la mise en place d'un mécanisme de crédit d'impôt ou de subvention pour les biens productifs.

## Des enjeux immédiats et à venir

Les investissements en cours pour 2013, financés à l'impôt sur le revenu (IR) et qui n'ont pas fait l'objet d'une demande d'agrément en 2012, sont frappés par la censure du plafond. Tous les petits investissements sans agrément sont également concernés, ce qui touche majoritairement les PME, les entreprises de taille intermédiaire et les artisans. Pour assurer la bonne fin de ces investissements, on peut espérer une modification du plafond ou, à défaut, de réussir leur placement, la réaction des investisseurs face à ce nouveau plafond censuré

## UN DISPOSITIF IMPORTANT POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

L'avenir de la défiscalisation a fait l'objet du Rendez-vous de l'économie du jeudi 25 avril organisé par la CCI, en partenariat avec le Medef-NC, la CGPME, l'UPA, la CMA et la CA-NC. Les intervenants ont notamment rappelé que les entreprises locales étaient défavorisées par leur faible productivité due à l'étroitesse du marché et à l'impossibilité de réaliser des économies d'échelle. L'éloignement et l'insularité alourdissent également les coûts d'importation des matières premières et fragilisent les initiatives. « L'aide fiscale métropolitaine est devenue le moteur de l'investissement dans de nombreux secteurs de l'économie calédonienne » a souligné Yves Dorner, président du cabinet de défiscalisation I2F

suscitant encore des interrogations...

Face aux incertitudes générées par la réforme en cours, les investissements à l'étude, stratégiques pour les entreprises, auront tout intérêt à faire l'objet d'une demande d'agrément en 2013, de façon à pouvoir espérer bénéficier de mesures transitoires favorables. Pour les autres investissements, les chefs d'entreprise et artisans devront avoir à l'esprit que les mécanismes d'aide sont appelés à changer avant de lancer des commandes ou de prendre des engagements dans un contexte aussi incertain.



© O. Penard

De nombreux projets pourraient ne pas voir le jour sans la défiscalisation.

# Espace d'exposition à Tontouta, de la piste aux étoiles

Un nouvel espace vient d'être achevé à l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta. L'aérogare abrite désormais une exposition consacrée à l'aéronautique, car l'histoire du Caillou dépend aussi beaucoup des moyens de le rejoindre. Description.

Le hall d'accueil entièrement rénové de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta vient de revêtir sa touche finale. Une aire d'exposition intitulée *Entre ciel et terre*, est installée depuis fin avril tout près du restaurant Le Saint-Exupéry. En textes, en images et en animations sur de hauts panneaux bleu nuit, elle retrace l'histoire de l'aéronautique en Nouvelle-Calédonie. Pionniers, aventuriers, passionnés, appareils de fortune ou engins mythiques, toute l'aventure des hommes et des machines volantes qui ont mis le ciel à portée de main est évoquée. Dans un espace d'une trentaine de mètres de long, le visiteur peut suivre la chronologie des différentes étapes, depuis le premier vol à nos jours. « *Nous avons imaginé et construit une exposition misant sur l'expérimentation avec une mise en scène multi sensorielle des espaces et des contenus. L'information est présentée en associant les objets aux images, aux dispositifs interactifs et en bénéficiant de l'apport des technologies actuelles. Cet espace a été conçu pour être ludique et pédagogique. C'est surtout un parcours accessible au plus grand nombre* » présente Sophie Golfier, en charge du projet.

## L'aéronautique sous multiples facettes

Le projet se décline sous plusieurs formes, s'adressant à tous les publics, des plus petits au plus grands et permettant plusieurs niveaux de lecture. Ainsi, le voyageur pressé peut retenir les grandes dates de l'histoire aéronautique en Nouvelle-Calédonie en observant la frise qui parcourt l'installation. Celui qui dispose d'un peu de temps pourra regarder avec nostalgie les objets exposés dans les différentes vitrines, prêtés par l'Association de préservation du patrimoine aéronautique calédonien, Air Calin, le Musée maritime ainsi que par des collectionneurs privés. Période de la présence américaine, début de l'aviation civile, les vestiges et témoignages d'époque sont nombreux,



les textes et illustrations, richement documentés, notamment grâce au travail de collecte et d'archives réalisé dans le cadre de l'ouvrage *De ses propres ailes*, sur l'histoire de Tontouta. Beaucoup de références et de documentations qui satisferont les connaisseurs et, plus largement, tous les voyageurs curieux.

## Un espace interactif

« *Les plus jeunes pourront utiliser les dispositifs ludiques mis à leur portée, ajoute Sophie Golfier. Pour les plus grands, une borne numérique met à disposition des informations complémentaires, regroupées sous différents thèmes : tenue des pilotes et personnels de bord,*

*témoignages, extraits de journaux... Chacun pourra approfondir les aspects qui l'intéressent.* » Résolument contemporain, l'espace mêle éléments matériels et virtuels. Ainsi les utilisateurs de Smartphone pourront accéder, grâce aux QR codes présents sur les panneaux, à des liens Internet complémentaires, qui permettront, notamment, de visionner des vidéos.

Un lieu d'exposition en trois dimensions, qui s'adresse aux cinq sens et où chacun, quels que soient son âge, ses goûts et le temps dont il dispose, peut se divertir ou s'instruire. À Tontouta, le voyage commence désormais avant le décollage.

# Un accès facilité aux informations sur l'économie calédonienne

La CCI-NC a commandé, fin 2012, une étude destinée à mieux cerner les pratiques et les attentes des ressortissants et des acteurs économiques du territoire, en matière d'informations économiques. Ses résultats ont permis de préciser les services à développer dans le cadre du dispositif d'observation économique que la Chambre est en train de mettre en place.

L'ambition de la CCI-NC est de promouvoir l'accès facilité à un ensemble de données économiques et sociales. Des informations aisément accessibles, fiables et objectives sont indispensables aux chefs d'entreprise, et également aux collectivités.

## Une enquête préalable

Lors de l'enquête conduite en décembre dernier, pas moins de 570 questionnaires ont été renseignés. Premier élément notable, les attentes en matière d'informations économiques ne sont pas aujourd'hui pleinement satisfaites. L'isee, l'IEOM, le gouvernement, ou encore la CCI-NC sont perçus comme des sources satisfaisantes. Toutefois, une information facile d'accès, mise à jour régulièrement et centralisée, apparaît comme une demande forte évoquée dans plus de la moitié des questionnaires. Les secteurs pour lesquels les attentes sont les plus marquées sont les services (53,7%), le BTP, le commerce, l'industrie et enfin l'immobilier. Les thèmes sont en rapport avec les préoccupations professionnelles : prix, performance des entreprises (indicateurs financiers et marché du travail), consommation des ménages, mais aussi environnement, et se concentrent dans les domaines juridique et économique. De même, la recherche de données pratiques, quantitatives et qualitatives ainsi que de contacts de fournisseurs revient régulièrement parmi les attentes prioritaires.

## Vers un outil d'aide à la décision

Afin de compléter l'approche quantitative permise par les questionnaires, des groupes de travail ont été mis en place, en lien avec des représentants des secteurs du tourisme, de l'industrie, du commerce, du BTP ainsi que de l'immobilier. L'expression d'un besoin non pleinement satisfait en informations économiques est persistante. Si des données existent déjà, la nécessité d'un organisme de centralisation des informations utiles aux professionnels est partagée. Au final, la création d'un organisme d'observations de l'économie calédonienne, dont les maîtres mots seraient transparence, neutralité et pragmatisme, est souhaitée, au profit de la croissance. Outil d'aide à la décision, le projet d'Observatoire économique engagé par la CCI, est conçu comme un moyen d'accroître les performances des entreprises. Une initiative à suivre.

Pour entreprendre,  
il faut l'énergie d'une idée.

C'est vous...



yellow box



Vous guider vers  
un choix éclairé :

C'est nous !

La Chambre de commerce et d'industrie accompagne la création et le développement des entreprises, forme pour l'emploi et contribue au développement économique de la Nouvelle-Calédonie.



www.cci.nc

cci  
NOUVELLE-CALÉDONIE

# X-plora, le Caillou dans vos valises

Qui ne s'est jamais arrêté quelques minutes dans l'une de ces boutiques lors d'un passage à l'aéroport de Nouméa-La Tontouta ? Les deux enseignes X-Plora ne sont pourtant pas de classiques magasins de souvenirs. Bruno Lorient de Rouvray, son dirigeant, nous en dit plus...



8

X-plora-Nouvelle-Calédonie, deux boutiques qui mettent en valeur les produits locaux.

## CCI info : Pouvez-vous nous présenter X-Plora ?

**Bruno Lorient de Rouvray :** Ce sont deux boutiques aéroportuaires de destination : l'une située dans le hall public de Tontouta et la seconde du côté de l'espace *duty free*. L'idée est de proposer, à tous ceux qui le souhaitent, de ramener un petit bout du Caillou à leurs proches, un objet à l'image du pays. Ainsi, nous vendons sept gammes de produits : les souvenirs de Nouvelle-Calédonie (porte-clés ou aimants à l'effigie du pays), du textile, de l'artisanat, des bijoux (pendentifs en forme de cagou ou de raie, des perles), des sculptures. Ajoutez à cela des produits gourmands locaux et différents ouvrages, notamment des livres sur la Nouvelle-Calédonie ou son aéroport ! Petit plus : la traditionnelle panoplie de produits de voyage, écouteurs ou coussins, mais cette fois avec des représentations du pays.

## Comment est né le concept ?

C'est une longue histoire... À l'origine, on part d'une marque de café du Costa Rica créée par Steve Aronson. Son succès lui a permis de se diversifier en développant toute une gamme de produits gourmands locaux qu'il décide de vendre dans une

boutique aéroportuaire spécifique, vitrine de son pays... Cela a tellement bien marché que le concept a été exporté dans d'autres pays : au Chili, au Pérou, en République dominicaine, ou encore dans les îles d'Antigua et de Curaçao. J'ai moi-même vécu six ans au Costa Rica, où je suis devenu très ami avec Philippe Aronson, le fils du créateur, devenu le président du Groupe X-Plora. Originaire de Nouvelle-Calédonie, je lui ai souvent parlé de mon pays... Et un jour, il m'a proposé d'exporter ce concept sur mon île. C'est de là qu'est partie l'aventure.

## Et comment l'avez-vous adapté à la sauce calédonienne ?

Le concept de X-Plora est fondé sur deux éléments : nous sommes à la fois revendeur et créateur ! Notre volonté, c'est de proposer des produits qui représentent au mieux la Nouvelle-Calédonie. C'est pour cela que nous travaillons en partenariat avec des distributeurs et des producteurs du territoire. Cela permet de mettre en valeur notre culture. Il arrive parfois qu'on ne trouve pas certains produits. Dans ce cas, on les fabrique nous-mêmes, toujours en nous associant avec des Calédoniens. L'un des exemples dont nous

sommes le plus fiers, c'est notre gamme de chocolats gourmands (à la mangue, à l'ananas ou à la noix de coco), que nous faisons fabriquer localement, directement à la chocolaterie du Mont-Dore. C'est un produit typiquement de chez nous !

## D'où vient ce nom : X-Plora ?

Comme il le laisse entendre, c'est un nom qui renvoie à l'idée d'exploration, synonyme aussi de voyage et de culture. Il a été choisi grâce à un concours interne auquel pouvaient participer les salariés de chacun des pays dans lesquels l'enseigne est présente. Malheureusement, tous n'ont pas pu garder ce nom... Mais en Nouvelle-Calédonie, nous avons eu cette chance !

## UN ZOOM SUR VOTRE ENTREPRISE ?

Notre magazine propose de découvrir chaque mois une entreprise, récemment créée, innovante ou qui se démarque, tout simplement. C'est votre cas ? Contactez le service communication : tél. 24 31 00 - com@cci.nc

# moi, je paie en 2 3 4 fois

avec ma carte Visa ou Mastercard\*  
chez les commerçants affiliés  
au réseau PnF



RESEAU  
**PnF**



BB eubanta 23 74 54 - Photo E. Aubry

Vous êtes commerçant et vous n'êtes pas encore affilié à PnF,  
contactez le **256 990** pour un rendez-vous avec votre conseiller.

\* Vous pouvez payer en plusieurs fois à partir de 20 000 F d'achat chez les commerçants affiliés  
quelle que soit votre banque, avec votre carte Visa ou Mastercard délivrée en Nouvelle-Calédonie.

un produit  
**BCI**  
Groupe BRED

## ↳ Développer votre activité en Nouvelle-Zélande

Vous souhaitez établir des relations commerciales avec le pays du long nuage ? La Chambre de commerce et d'industrie française de Nouvelle-Zélande, en partenariat avec la CCI de Nouvelle-Calédonie, organise la venue d'entreprises néo-zélandaises spécialisées dans l'export de produits alimentaires, la création et reprise d'entreprises, la gestion de projet, la communication (traduction et interprétariat), le marché immobilier et le conseil

en ingénierie environnementale. *Vous êtes intéressé et souhaitez les rencontrer ? Contactez la CCI-NC*  
Tél : 24 23 83  
mail : [f.denais@cci.nc](mailto:f.denais@cci.nc)



## ↳ Une agence BCI dédiée aux professionnels

Une nouvelle agence de la Banque calédonienne d'investissement a ouvert ses portes, baie de l'Orphelinat, fin mars. Réservée aux artisans et professionnels, elle dispose d'un distributeur automatique et d'un appareil de remise de

chèques. Toute l'équipe de l'agence Pro BCI est à l'écoute des besoins spécifiques des professionnels. *Agence Pro de la BCI, 117 avenue du général De Gaulle, à Nouméa.*  
Tél. 23 0045 - [agence.pro@bci.nc](mailto:agence.pro@bci.nc)

## ↳ L'attente utile avec Visualcom

Visualcom est spécialisé dans les solutions d'affichage dynamique grâce au système Q-matic. En quoi consiste-t-il ? C'est un moyen de gérer les files d'attente : un distributeur de tickets est à disposition et les numéros appelés au guichet s'affichent sur des écrans. Ce dispositif a été installé dans le nouvel espace clientèle d'Énercal de Koutio. Ainsi, deux écrans et cinq guichets permettent de gé-

rer le flux de plus de 500 clients par jour. Et pour maximiser leur confort, des informations pratiques, conseils et messages, facilement remis à jour, défilent en continu. *Pour en savoir plus sur les installations proposées par Visualcom :*  
Tél. 78 79 89 / 91 84 16  
[www.visualcom.nc](http://www.visualcom.nc)

# ↳ 15 180 \$

C'est le prix de la tonne de nickel au 22 avril 2013. Depuis le début d'année, le cours du nickel frôle les 15 000 dollars la tonne, un taux particulièrement bas, et inférieur à la moyenne de 2012.

Source : note n°251 de l'IEOM, avril 2013

# ↳ 1 000

Dans le cadre de la journée mondiale de la « Santé sécurité au travail », le 26 avril dernier, la Direction du travail et de l'emploi a organisé une campagne « 1 000 relais santé sécurité ». L'objectif : permettre l'implication des salariés volontaires dans la prévention des accidents du travail au sein de leurs propres entreprises. Ce dispositif vient en complément des mesures existantes, en tant que relais supplémentaire. D'ici trois ans, un réseau de 1 000 salariés devrait être créé. Chaque volontaire recevra une formation spécifique afin de lui permettre de remplir

au mieux son rôle dans la prévention des risques au travail. *Pour plus de renseignements : Direction du travail et de l'emploi de Nouvelle-Calédonie - tél. 27 55 72 - [www.dtenc.gouv.nc](http://www.dtenc.gouv.nc)*



## ÉCHANGE KANGOUROU CONTRE CAGOU

Deux ans après les premières consultations bilatérales qui avaient réuni les administrations de la Nouvelle-Calédonie et de l'Australie à Nouméa, des représentants des deux pays se sont retrouvés le 8 mars dernier à Canberra. À cette occasion, la volonté d'accroître les échanges économiques a été évoquée parmi plusieurs thématiques de coopération. La création d'une entité chargée de l'élaboration d'une stratégie de commerce extérieur en Nouvelle-Calédonie serait notamment en projet.

Source : communiqué du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie du 19 mars 2013

## ↳ L'évasion en bout de piste

L'agence de Koné de Pacifique Lagon Voyages figurait parmi les finalistes des Trophées de l'entreprise, organisés par la CCI-NC l'année passée, dans la catégorie rééquilibrage. Située à l'entrée de Koné, cette agence de voyage a été la première à s'installer dans le Nord, accom-

pagnant ainsi le développement de la zone VKP. Quant aux prestations, elles sont les mêmes qu'à Nouméa : billets d'avion, voyages et séjours à l'étranger, mais aussi sur tout le territoire. *Pacifique Lagon Voyages, à Koné - Tél. 47 64 76 [www.pacifique-lagon.nc](http://www.pacifique-lagon.nc)*



## Le monde est bio

L'arrivée de l'enseigne Biomonde a élargi l'offre en matière de produits issus de l'agriculture biologique sur Nouméa. En plus de proposer quelques unes des marques les plus connues en alimentation, compléments alimentaires et cosmétiques, telles que Émile Noël et Bonnetterre, le magasin dispose d'un petit étal de fruits et légumes frais. Mais Biomonde, c'est aussi et surtout un emplacement de choix, en haut de la place des Cocotiers, et une atmosphère unique sous les voûtes en pierre de taille au rez-de chaussée du carré Saint-Hubert. Ouvert en continu de 8h à 18h, du lundi au samedi et

jusqu'à 12h le dimanche, l'idéal pour aller chercher une de leurs salades sous vide, prête à déguster pour la pause déjeuner.

*Biomonde, 44 rue Anatole France, à Nouméa  
Tél. 28 32 00  
facebook.fr/biomondenoumea*



© J. Papaceit

## Dengue, la prévention passe aussi par les entreprises

Commerçants, industriels et responsables des ressources humaines, pensez à prendre part à la campagne de lutte contre la dengue. L'épidémie bat son plein. En détruisant les gîtes larvaires, vous minimisez les risques de contamination. La santé de vos salariés, c'est aussi celle de votre entreprise.

*Pour en savoir plus sur les modalités d'action : Direction des affaires sanitaires et sociales - tél. 24 37 00  
www.dass.gov.nc*

## 60

Can'l a de nouveaux et beaux locaux, rue Gallieni. Mais l'innovation passe aussi par leurs services. Avec leur offre « multiplay », qui comprend

Internet, téléphone et télévision, ce ne sont pas moins de 60 chaînes qui peuvent être accessibles : généralistes, de divertissement, spécialisées musique ou sport, l'offre est complète. Le principe de fonctionnement est simple : il s'agit d'une box reliée à un modem et un téléviseur. Les fournisseurs d'accès MLS,

iNet et Nautile sont également distributeurs de ce produit, lancé à l'origine par Can'l. Pour consulter l'ensemble de leurs services et packs, rendez-vous sur [www.govt.vn](http://www.govt.vn)

*Can'l, 34 rue du général Gallieni, à Nouméa  
tél. 24 38 70 - [www.canl.nc](http://www.canl.nc)*



© J. Papaceit

## De la taie au café

**S'il y a bien un secteur où les métiers ne s'improvisent pas, c'est le tourisme. Chacun a pu l'expérimenter, la qualité de l'accueil et des services est déterminante lors d'un séjour. C'est pour quoi Oser formations s'est spécialisé dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration, de l'hygiène et du tourisme.**

Ses trois co-gérants, Olivier Siguret, Sonia Ille et Emmanuelle Ravel, formateurs eux-mêmes, ont chacun une vingtaine d'années d'expérience. Depuis 2010, année de création de leur société, ils mettent leurs compétences au service de la formation professionnelle continue. Ils proposent donc des sessions pour les métiers de l'hôtellerie (gouvernante, réceptionniste, femme de chambre), de la restauration, depuis le service jusqu'à la conception de la carte en passant par les techniques culinaires, mais aussi pour la gestion d'un bar et la confection de cocktail, ou encore en matière d'hygiène ou de sécurité alimentaire. Enfin, leur catalogue propose également des formations à l'accueil physique et téléphonique



© DR

qui s'adressent à de très nombreuses entreprises. En 2012, Oser formations a, par exemple, conduit un projet de six semaines, lors de la rénovation de la structure, pour l'ensemble du personnel du Paradis d'Ouvéa en restauration, hébergement, éconamat et secrétariat. Le point fort : former les salariés sur place pour une approche claire et concrète et en respectant une charte de qualité. Et pour être totalement adapté aux besoins touristiques de la Nouvelle-Calédonie, Oser formations délivre également des formations en anglais et japonais. Yôkoso (bienvenue, en japonais) ! *Oser formations 1, rue du docteur Fruitet, à Nouméa - tél. 76 95 49 - [os formations.ile.nc](http://os formations.ile.nc)*

# Les films du Pacifique, l'Océanie en images

Auteur-réalisateur de films documentaires, Philippe Fréling, diplômé de La fémis<sup>1</sup>, a déjà tourné à Wallis-et-Futuna, au Vanuatu et en Nouvelle-Calédonie. Avec l'installation à l'Espace Performance de sa société Les Films du Pacifique, il ambitionne de développer son activité sur l'ensemble de la zone Pacifique.

## CCI info : Comment Les Films du Pacifique ont-ils vu le jour ?

**Philippe Fréling :** Trois personnes sont à l'origine du projet : Hervé Boitelle, Thierry Bruant, respectivement gérants des sociétés de production Bleu Lagon à Tahiti et Mérapî Productions à Paris, et moi-même. Hervé et Thierry sont les associés-fondateurs des Films du Pacifique et j'exerce la fonction de co-gérant non associé depuis la création, en juillet 2012. Nous sommes partis d'un double constat : d'une part, la Nouvelle-Calédonie occupe une position stratégique privilégiée dans la zone Pacifique, du fait notamment de sa proximité avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande et d'une économie soutenue et, d'autre part, le flux d'images en provenance d'Océanie reste faible malgré un potentiel extraordinaire.

## Quel est le cœur de métier de la société ?

Nous produisons et réalisons des films documentaires. J'insiste sur ce point car il existe souvent une confusion avec les reportages qui sont, eux, l'œuvre de journalistes. Nous proposons des sujets à des diffuseurs, comme par exemple

NC 1<sup>ère</sup>, nous veillons à rassembler le financement nécessaire grâce, notamment, au Centre national du cinéma et parfois à des subventions, puis nous assurons la réalisation du film. C'est donc un métier différent des journalistes qui répondent à des directives de leur rédaction. Nous sommes libres de nos projets et les assumons intégralement ; il est possible de nous dire que notre travail ne plaît pas, mais nous ne le changerons pas pour autant.

## Est-ce différent de réaliser des documentaires dans cette partie du monde ?

Dans toute l'Océanie, il y a une forme de réserve qui me plaît, une sorte de douceur aussi. Ça ne rend pas les choses plus faciles mais tellement plus intéressantes. Il est toujours possible d'y réaliser des documentaires car les gens que l'on rencontre n'ont pas encore été « pollués » par la télévision. En Métropole, c'est devenu quasiment infaisable. Dès que les gens voient une caméra, ils pensent télévision, ils voient des journalistes devant eux et, de manière souvent inconsciente, ils parlent comme on le fait à la télévision. Or, le documentaire demande du temps, de



© Les Films du Pacifique

la patience, des échanges fondés sur la confiance, un rythme qui n'est pas celui du reportage.

## Quels sont vos projets actuels et vos ambitions à terme ?

Je termine un film de 52 minutes, notre format standard, sur l'évolution du développement urbain de Dumbéa et prépare un second sur le même thème, à Koné. Ces projets s'accompagnent de collaborations avec des professionnels locaux, monteurs ou assistants. C'est important pour nous. J'appelle d'ailleurs les réalisateurs locaux à venir nous voir avec des sujets. Et j'espère que, dans six mois au plus, Les Films du Pacifique s'honoreront de produire des documentaires réalisés par des Calédoniens !

<sup>1</sup> - La fémis : école nationale supérieure des métiers de l'image et du son, située à Paris.

**BCinet**  
La liberté, ça compte...

[www.bci.nc](http://www.bci.nc)

+ d'info au 256 990  
coût d'un appel local

[www.bci.nc](http://www.bci.nc)

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

BCI est membre de la Banque Calédonienne d'investissement - SACM au capital de 7,5 milliards 100% - Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP 95 - 98849 Nouméa Cedex  
Tél. 25 65 65 - Fax (697) 27 40 35 - RCS Nouméa 56 9 015 479 - Titres n° 015 479 001

## Espace Performance

Pépinière d'entreprise de la CCI-NC  
15, rue de Verdun - BP M3  
98 849 Nouméa Cedex  
Tél. 24 31 05 - fax. 24 31 04  
esp@cci.nc - www.esp.cci.nc

## Résidents

Sarl Atlantide - Pops Events - Cabinet JK Ukeiwé - Sarl Les films du Pacifique Sarl Maxiweb - Sarl DécisifPacifique Melting Prod - Nouméa informatique Synergie - Cod Consulting - Gipanc NC Covoiturage - ISTNC - Graine Szarl Solstis - Sarl AW - Nouvelle-Calédonie initiative - Sarl performances outre-mer

# Avez-vous pensé à la location courte durée?

- Une migration informatique à prévoir?
- Un évènement sportif ou culturel à organiser?
- Une formation ou un séminaire à planifier?
- L'arrivée d'un stagiaire ou un déplacement à préparer?

**Océanie Locations répond à vos attentes**  
en mettant à votre disposition

copieur, multifonction, imprimante, portable, PC, serveur et services  
1 jour, 15 jours, 1 mois...



Contactez Mathieu RICHARD  
4, Route de l'Anse Vata - Nouméa  
Tél/Fax: 25.20.70  
Mobilis: 75.25.65  
m.richard@oceanie-locations.nc  
www.oceanie-locations.nc



## Un Business Center pour tous vos besoins



### Réunions - Séminaires - Formations

- Visioconférence
- 8 Salles de 17 à 77 m<sup>2</sup>
- Vidéo projecteurs
- Connexions Internet
- Outils bureautiques
- Paper board, bloc-notes, stylos et bouteilles d'eau
- Parking dédié

*Dans un cadre professionnel adapté, la qualité de nos espaces et le professionnalisme de nos équipes assureront la réussite de votre évènement.*



## Hôtel du Centre

NOUMEA - DUCOS

Téléphone : 230 700

reservation@hotelducentre.nc  
www.hotelducentre.nc

 [hôtel-du-centre](https://www.facebook.com/hotel-du-centre)



# Le Sud minier, entre terre et mer

La zone qui s'étend de Canala à Houaïlou en passant par Kouaoua reste en partie méconnue. Elle dispose pourtant d'atouts propices au développement d'activités, aussi bien en matière de services que dans le secteur primaire.

La région qui regroupe les communes de Houaïlou, Kouaoua et Canala, appelée Sud minier, est, comme son nom l'indique, une zone propice à l'extraction de minerai. Également réputées pour leurs productions agricoles (litchis, mandarines, miel), ces trois communes s'emploient à conserver leur population, en particulier en structurant l'activité économique.

## Un panel de services à développer

Atout non négligeable, chacune des trois communes dispose d'importants gisements en cours d'exploitation. Le secteur minier est le plus gros pourvoyeur d'emplois de la zone et participe à la construction d'infrastructures. Il contribue ainsi au développement et crée une dynamique porteuse

pour l'avenir. En effet, les services aux entreprises minières restent un secteur à développer ; à ce jour, les acteurs du Sud minier traitent encore essentiellement avec Nouméa. Les opportunités ne manquent donc pas pour les entrepreneurs et les besoins sont nombreux : garages, vente d'équipements et de pièces détachées, réparations informatiques, laveries, autant d'activités à développer. À ce titre, l'implantation sur la zone est désormais facilitée, notamment grâce aux deux pépinières d'entreprises installées à Canala et Houaïlou. Par ailleurs, la réalisation d'infrastructures essentielles, à l'instar de la côte océanienne, a permis l'amélioration de la qualité de vie des habitants et des visiteurs. Si le logement reste sans doute encore

le point faible de la zone, de nombreuses actions sont mises en place pour y remédier.

## Le tourisme, un secteur porteur

Secteur en pleine expansion sur la zone, le tourisme apparaît comme un moteur d'initiatives. Véritable pilier de développement, notamment en tribu, le tourisme s'appuie sur de nombreux métiers : accueil ou logement, organisation d'activités, agriculture, pêche, restauration... Pour favoriser ce développement, l'accompagnateur itinérant de la CCI-NC en province Nord intervient directement au sein des structures d'accueil afin de les conseiller et les orienter. Ainsi, une prochaine session de formation culinaire se déroulera à Canala à l'occasion de la Fête de la mandarine, début juillet. Le secteur agricole n'est d'ailleurs pas à négliger, notamment compte tenu du nombre important de parcelles non encore exploitées. La commune de Canala possède, par exemple, près de 800 hectares de terres cultivables « à disposition » mais aussi de véritables potentiels en matière d'aquaculture en pleine mer. Autant d'atouts pour l'avenir.



La commune de Canala peut regarder aussi bien du côté de la terre que de la mer pour son développement économique.

## Le Sud minier en quelques chiffres

1 577

structures étaient présentes sur la zone en 2011.

17,5 %

Entre 2008 et 2011, le nombre d'entreprises a augmenté de 17,5 %

L'agriculture et la pêche représentent 44 % des structures de la zone, le secteur minier 17,5 % et le secteur construction 9 %.

# FOIRE DU PACIFIQUE

\* **Tahiti** \*  
INVITÉ D'HONNEUR

PARKING DE LA MOSELLE

Le  
**26 27 28 29**  
SEPTEMBRE 2013

Le  
**+ gros**  
événement  
de l'année !

Nouméa devient  
le centre du Pacifique  
le temps d'une foire...

**VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL !  
RÉSERVEZ DÈS À PRÉSENT  
VOTRE STAND SUR LE PLUS GROS  
ÉVÈNEMENT DE L'ANNÉE !  
L'OCCASION UNIQUE DE BOOSTER  
VOS VENTES ET D'ACCROÎTRE  
VOTRE VISIBILITÉ.**

Contact : Rezo - Tél. : 28 63 01 / 95 98 79 / 77 19 72 - rezomedias@gmail.com



**HILUX, LE PICK UP DE RÉFÉRENCE DANS LE MONDE  
DES TARIFS EXPLOSIFS EN 2013 !**



**STOCK  
DISPONIBLE  
IMMÉDIATEMENT**

**HILUX 2,5L TD**

Blocage de pont arrière

**2.795.000 XPF\*\***

**HILUX 2,5L TD**

Vitres élect, fermeture centralisée  
à distance

**2.995.000 XPF\*\***

**HILUX 3L TD**

BVM5, intérieur tissu

**3.595.000 XPF\*\***

**HILUX 3L TD**

BVA, intérieur tissu

**3.795.000 XPF\*\***

**HILUX 3L TD**

BVM5, intérieur cuir \*

**3.995.000 XPF\*\***

**HILUX 3L TD**

BVA, intérieur cuir \*

**4.195.000 XPF\*\***

**SIAP TOYOTA** 12, rue Lavoisier à Ducos - Tél. : 25 52 52 - e-mail : siap@groupedang.nc  
**NORD MOTORS** 7, lot les Cassis à Koné - Tél. : 477 877 - e-mail : nord.motors@groupedang.nc

www.toyota.nc



\* Camera de recul, capotants aux rétroviseurs, écran tactile, jantes alliage 17" - Plus de 1000 configurations

## TRANSPORTS

### Course

Les tarifs maximum des courses en taxi ont été fixés. Désormais, le prix maximum de la prise en charge hors taxes est fixé à 324 F CFP, celui de la course minimum sans appel radio à 571 F CFP. Le tarif au kilomètre est de 117 F CFP du lundi au vendredi de 6 heures à 18 heures, de 155 F CFP du lundi au vendredi de 18 heures à 6 heures ainsi que les samedis et dimanches, et de 179 F CFP les jours fériés ou pour tout déchargement en dehors de la commune dans laquelle le taxi est titulaire d'une autorisation de stationner.

*Arr. n°2013-483/GNC du 26.02.13*

*JONC 8883 du 07.03.13*

*Modifié par Arr. n°2013-749/GNC du 26.03.13*

*JONC 8891 du 04.04.13*

### Embarquement aérien

Les entreprises de transport aérien sont officiellement tenues de procéder à la vérification de concordance documentaire pour la totalité des passagers présents sur l'ensemble des vols qu'elles assurent à destination des pays situés hors de l'espace Schengen, et sur au moins 20 % des vols qu'elles assurent à destination de la Métropole et des pays situés dans l'espace Schengen.

*Arr. du 05.02.13.*

*JONC 8887 du 21.03.13*

## LICENCE

### Halieutique

Tout navire de pêche opérant dans l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie doit être titulaire d'une licence de pêche

délivrée par le gouvernement, après instruction du service chargé des pêches maritimes. La licence est valable pour une année civile et doit être détenue en permanence à bord du navire. De plus, tout navire détenteur d'une licence de pêche devra être doté d'un dispositif de localisation par satellite agréé, qui devra être activé lors de toute présence sur l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie.

*Arr. n°2013-523/GNC du 05.03.13*

*Arr. n°2013-525/GNC du 05.03.13*

*JONC 8885 du 14.03.13*

## PROFESSIONS

### Bourses

La liste des domaines et spécialités prioritaires pour l'attribution des bourses territoriales de formation professionnelle continue a été arrêtée. Elle comprend : la polyculture et l'élevage, le contrôle et le diagnostic technique du bâtiment, la conduite de travaux du BTP, le management d'hôtel-restaurant, les soins infirmiers spécialisés en bloc opératoire, le management et l'ingénierie hygiène, sécurité et environnement, la comptabilité ou encore l'éducation de jeunes enfants.

*Arr. n°2013-559/GNC du 05.03.13*

*JONC 8885 du 14.03.13*

### Commissaire aux comptes

Les conditions d'inscription au Certificat d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes (CAFCAC) ont été modifiées. Les candidats devront désormais justifier de l'obtention d'un master ou d'un titre de niveau équivalent sans que ce diplôme n'ait été forcément passé dans les matières comptables et financières. Dans ce cas, les candidats devront avoir préalable-

ment obtenu le certificat préparatoire aux fonctions de commissaire aux comptes. La profession est donc désormais ouverte à des candidats aux profils variés.

*Décret n°2013-192 du 05.03.13*

*JONC 8887 du 21.03.13*

## EPARGNE

### Livret A

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013, le plafond du livret A est fixé à 2.738.664 F CFP au lieu de 2.282.220 F CFP.

*Décret n°2013-174 du 27 février 2013*

*JONC 8887 du 21.03.13.*

## LES DÉMARCHES FISCALES DES PROFESSIONNELS EN LIGNE

La Direction des services fiscaux a mis en place depuis le 29 mars, un téléservice, intitulé « Vos démarches fiscales en ligne ». Ce dernier met à disposition des professionnels un ensemble de services accessibles par Internet qui permet, notamment, de consulter les informations de son dossier fiscal, de procéder par voie électronique à des démarches ou des formalités auprès de la DSF... Il est donc désormais possible d'effectuer ses déclarations et de procéder au paiement de ses impôts en ligne (liasse IS et TSS). Pour tout paiement réalisé dans les temps, le compte du contribuable sera prélevé quinze jours après la date limite de paiement.

L'ensemble de ces services est accessible au moyen d'un identifiant de connexion et d'un mot de passe choisi par l'utilisateur. Des dispositions techniques particulières sont mises en œuvre afin d'assurer leur sécurisation, et afin que les éléments du dossier fiscal ne puissent être consultés que par le contribuable ou avec son accord.

Un outil qui facilite les démarches fiscales et permet de gagner du temps. Ce téléservice, actuellement proposé aux seuls professionnels, doit être étendu à l'ensemble des contribuables d'ici à 2014.



## TAUX DE L'USURE AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2013

### PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament .....	8,09 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans .....	3,75 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans .....	5,29 %
- Découverts en compte .....	13,37 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans .....	5,03 %

### PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte .....	13,37 %
------------------------------	---------

### PRÊTS AUX PARTICULIERS

#### Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe .....	5,43 %
- Prêts à taux variable .....	5,01 %
- Prêts relais .....	5,55 %

#### Autres crédits

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995 <sup>F</sup> .....	20,29 %
- Entre 357 995 <sup>F</sup> et 715 990 <sup>F</sup> .....	16,25 %
- Supérieurs à 715 990 <sup>F</sup> .....	11,48 %

#### Découverts en compte, crédits renouvelables,

achats et ventes à tempérament, prêts viagers hypothécaires	
- Entre 181 862 <sup>F</sup> et 357 995 <sup>F</sup> .....	19,58 %
- Entre 357 995 <sup>F</sup> et 715 990 <sup>F</sup> .....	16,75 %
- Supérieurs à 715 990 <sup>F</sup> .....	13,11 %

### INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

2013 .....	0,04 %
2012 .....	0,71 %
2011 .....	0,38 %
2010 .....	0,65 %
2009 .....	3,79 %

### TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 8,25 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

## INDICE ET TAUX

- Prix mars 2013	104,30 %
- Inflation mars 2013	-0,10 %
- Prix mars 2013 hors tabac	104,53 %
- Inflation 2013 hors tabac	+ 0,20 %

### SALAIRE MINIMUM GARANTI (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> MARS 2013)

- SMG horaire	899,32 <sup>F</sup>
- SMG mensuel	151 985 <sup>F</sup>

### SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> MARS 2013)

- SMAG horaire	764,63 <sup>F</sup>
- SMAG mensuel	129 189 <sup>F</sup>

## FEUILLE DE PAIE

### LES PLAFONDS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2013

- Plafond Cafat	344 300 <sup>F</sup>
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	490 700 <sup>F</sup>
- Tranche 2 (jusqu'à 5 073 500 F CFP)	490 701 <sup>F</sup>
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat)	294 400 <sup>F</sup>
Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 - Article 2	
- Plafond Formation professionnelle	349 400 <sup>F</sup>
Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

## ÉVOLUTION DU BT21

	2012	2013
Janvier	96	101,34
Février	96,23	101,30
Mars	98,43	101,29*
Avril	98,67	
Mai	99,01	
Juin	99,16	
Juillet	99,18	
Août	99,20	
Septembre	99,54	
Octobre	100,15	
Novembre	100,02	
Décembre	100	

(\*) = indice provisoire.

Attention, index BT21 rénové (voir [www.isee.nc](http://www.isee.nc) ou contactez le Centre d'informations économiques de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - [doc@cci.nc](mailto:doc@cci.nc)). Base 100 : décembre 2012.

## IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Depuis le 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les loyers des locaux à usage d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an (délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers). En janvier 2013, l'indice de révision des loyers (IRL) définitif s'élève à 117,96. L'indice provisoire du mois de février 2013 vaut 118,31. Pour toute question relative aux loyers d'habitation, contactez la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 - [dae@gouv.nc](mailto:dae@gouv.nc)

# L'épopée de l'usine du Nord

Un cap a été franchi par l'usine du Nord avec une première coulée de scories, suivie d'une première coulée technique de métal. Prochaine étape clé sur le site de Vavouto : la mise en service de la centrale électrique.

La date du jeudi 11 avril 2013 restera comme celle de la première coulée de nickel à l'usine KNS, consécration d'un projet de longue haleine.

Évoquée pour la première fois en 1966 par le Général De Gaulle lors de sa visite en Nouvelle-Calédonie, la construction d'une usine de transformation de nickel dans le nord de la Grande Terre est longtemps restée un mythe. C'est la signature des Accords de Matignon, en 1988, et la vente de la SMSP à la Sofinor en 1990 qui vont donner corps à ce projet, symbole d'un rééquilibrage social et économique. La SMSP s'engage alors

dans un joint-venture avec Falconbridge et s'attache à sécuriser la ressource minière nécessaire au projet dans le cadre d'un « préalable minier » conclu avec l'État et la SLN. Une négociation qui s'achèvera par l'Accord de Bercy, signé en février 1998, soit trois mois avant l'Accord de Nouméa.

## Du rêve à la réalité

La pose de la première pierre de l'usine du Nord remonte au 6 mars 2006, sept ans avant la première coulée. Les principales installations incluent aujourd'hui une mine à ciel ouvert, une installation de prépara-

tion du minerai, une centrale électrique au charbon, des installations portuaires, une route d'accès à la mine et un convoyeur terrestre. Le site disposera à terme de deux lignes de production conçues autour d'un procédé pyrométallurgique amélioré qui vise à confiner les poussières. Le procédé s'inspire fortement de l'industrie du ciment qui a introduit le recyclage et la réutilisation des gaz de traitement pour économiser l'énergie. Le minerai proviendra du massif du Koniambo dont les ressources minérales totales estimées devraient permettre d'alimenter l'usine pendant plus d'un siècle.



18

## « Une étape décisive »

Antonin Beurrier,  
président d'Xstrata  
Nickel Nouvelle-Calédonie

### CCI info : Qu'est-ce qu'une coulée dite « technique » ?

Nous avons procédé le 11 avril à la mise en service du four seul, à l'aide de ferraille et de ferronickel provenant de notre site de Falcondo, en République dominicaine. Nous allons maintenant intégrer, au fur et à mesure, l'ensemble du système de fusion du nickel pour produire du métal à partir du minerai du Koniambo. Il s'agit d'une étape décisive qui s'inscrit dans un programme de montée en puissance, prévu sur deux années. Quand nous aurons atteint le rythme d'une production annuelle de 60 000 tonnes de nickel à un

coût compétitif, nous pourrions dire « Mission accomplie » !

### La contribution commerciale de Xstrata va-t-elle maintenant prendre le pas sur la contribution technique ?

Effectivement, nous allons maintenant concentrer nos efforts sur la commercialisation du ferronickel « made in Koniambo » dans le monde. La force d'un grand groupe international réside notamment dans sa capacité d'analyse et de couverture des marchés internationaux pour livrer, au meilleur prix, le fruit de notre travail en Nouvelle-Calédonie. Falconbridge avait apporté une expertise minière et géologique déterminante et créé une relation de confiance avec la population locale. Vient maintenant le temps d'une distribution logistique et d'une commercialisation

de la production dans un contexte économique difficile. Et Glencore a sans doute la meilleure connaissance au monde des marchés des matières premières.

### Le modèle de répartition 51-49 %, en faveur du détenteur de la ressource, peut-il s'imposer au cours des prochaines années ?

C'est l'esprit qui compte, c'est-à-dire la volonté de créer une valeur partagée avec les partenaires locaux des grandes entreprises internationales. Cela peut passer par cette répartition du capital, qui implique une gouvernance partagée, mais aussi par d'autres moyens comme le respect exemplaire des intérêts des populations, de l'environnement et du développement économique, social et culturel.

**Y'a du changement  
dans l'ère!**

# **(R)ÉVOLUTION**

**Découvrir, révéler,  
accompagner,  
valoriser...**

**Le talent, c'est avec  
Adecco Consulting.**



mieux travailler, mieux vivre

**Adecco Consulting**

Tous nos nouveaux services

# Les intervenants du port autonome interconnectés

20

## Le logiciel qui révolutionne le trafic maritime

**En contexte insulaire, l'activité des ports est essentielle. Ainsi, les missions du port autonome de Nouméa contribuent au bon fonctionnement de l'économie. Afin d'améliorer la fluidité et la traçabilité du trafic, les acteurs de la communauté portuaire se sont rassemblés au sein de l'Umep et, après trois années de travaux, se sont dotés du logiciel AP+, un outil logistique performant de suivi de toutes les entrées et sorties de marchandises. Détails.**

**A**pprovisionnement du territoire en biens et marchandises, exportations des produits métallurgiques et transbordement pour la desserte des îles, accueil de croisiéristes, pêche et plaisance, le port de Nouméa, c'est le poumon économique de l'île. Premier port français d'outre-mer en tonnage, il reste la principale porte d'entrée des marchandises sur le territoire, à côté du fret aérien, plus marginal. En effet, la Nouvelle-Calédonie est fortement dépendante de l'extérieur pour ses approvisionnements. Le niveau des importations s'accroît d'ailleurs et a été multiplié par plus de deux en dix ans<sup>1</sup>. Ainsi, la quasi-totalité des importations<sup>2</sup> transite par voie maritime, dont 65 000 tonnes de produits pétroliers mais aussi des milliers de tonnes de produits alimentaires et manufacturés, sans oublier les matériaux de construction. Les industries dépendent donc de ses approvisionnements, non seulement pour alimenter leur ligne de production, mais aussi pour leur construction même. Élément moteur du développement économique, le port

autonome permet également l'exportation des produits métallurgiques constitués, sans surprise, à 92 % de minerai de nickel. Acteur économique incontournable, il contribue aux finances du territoire grâce à l'ensemble des taxes récoltées sur les importations qui alimentent, pour près de moitié, les recettes du budget de la Nouvelle-Calédonie. L'optimisation de son fonctionnement est donc un objectif essentiel. D'où la volonté, il y a trois ans, exprimée par la communauté portuaire dans son ensemble, de réfléchir aux systèmes possibles de modernisation. Le choix s'est finalement porté sur un système informatique visant à améliorer la fluidité et la traçabilité des marchandises : le logiciel de gestion des flux AP+, entré en fonction mi-mars.

---

<sup>1</sup> - Données sur le commerce extérieur des Tableaux de l'économie calédonienne publiés par l'Issee, édition 2011  
<sup>2</sup> - Idem



## « Un outil moderne et efficace, au service de tous »

André Desplat, président de la CCI-NC.

Le président de la CCI-NC est satisfait, le dossier AP+ arrive à son aboutissement. « On a travaillé plus de deux années sur ce dossier, dont la CCI a été l'une des initiatrices. Les opérateurs du port sont venus nous voir pour nous faire part de leurs soucis d'organisation. Nous avons alors actionné notre réseau CCI, puis nous avons distillé nos idées en essayant de mettre tout le monde d'accord. Le système AP+ permet une traçabilité maximum qui interdit les fraudes et donc évite l'érosion fiscale. Les douanes y sont bien sûr favorables. Dans ce projet, la CCI a, en quelque sorte, été les petites mains. Je me félicite surtout que nous ayons réussi à réunir tout le monde autour d'une table et à les faire tomber d'accord. Chacun adhère aujourd'hui au système. C'est un outil moderne et efficace, qui va dans l'intérêt des personnels du port, et plus largement, dans celui de la Calédonie. »

## « L'Umep, un outil de représentation »

François Burnouf, président de l'Umep

« L'Umep est une association de type loi 1901, avec une présidence tournante tous les trois ans. C'est un outil de représentation de la communauté portuaire qui regroupe tous les métiers du port et leurs syndicats : les pilotes, les acconiers manutentionnaires, les agents consignataires de navires et agents maritimes, les transitaires, et la Chambre de commerce et d'industrie. L'Umep a accouché du Gipanc qui va gérer AP+. Maintenant, elle continue sa route en fédérant la communauté portuaire et en améliorant ses performances. C'est une force de propositions, un interlocuteur entre les douanes et le port. Celui-ci est de taille relativement modeste – une dizaine de bateaux arrivent d'Europe chaque mois – mais il fonctionne bien. »

Jean-Pierre Héraut, qui porte le projet depuis le début, ne cache pas son contentement : « On a travaillé plus de deux ans sur ce dossier. La difficulté de départ, c'était de se remettre en question ; les innovations font toujours peur », explique-t-il. La création de la SAS Gipanc, Gestion informatique portuaire et aéroportuaire de la Nouvelle-Calédonie, chargée de la mise en place et de la gestion du logiciel AP+ est désormais officielle et réunit l'intégralité des acteurs.

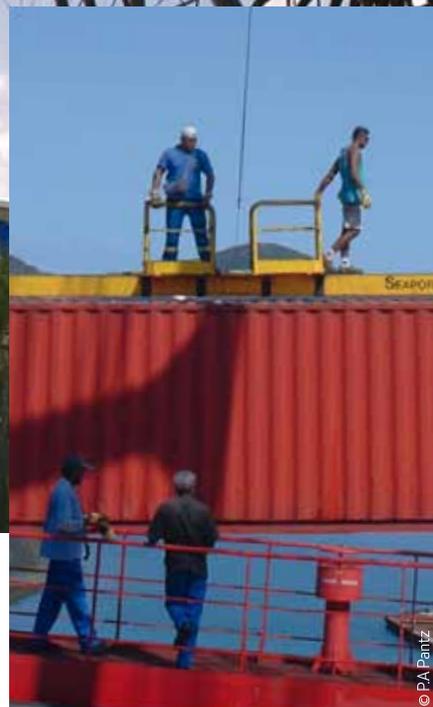
### « Fédérer les énergies »

L'Umep elle-même a été créée en 2010. « Il était nécessaire de fédérer les énergies internes et externes de la communauté liée à la place portuaire, affirme François Mahé des Portes, président du directoire de la société MGI Marseille, qui a créé le logiciel AP+. Lorsque l'ensemble des acteurs définit des objectifs communs, on peut alors travailler sur une méthodologie de l'amélioration des performances. » Pour

François Burnouf, président de l'Umep, « C'était une idée qui couvait depuis un moment au sein de l'unité portuaire ; avec AP+, on a saisi l'occasion de créer cette union. Ainsi, tous les métiers sont regroupés et disposent d'un porte-parole. Sans cette unité, la communauté portuaire ne pèse rien ».

### « Faire la chasse aux pertes fiscales »

François Mahé des Portes est venu en Calédonie, il y a maintenant trois ans, présenter AP+ aux différents opérateurs portuaires. « Il s'agit d'un système qui vise à rendre plus fluide l'embarquement et le débarquement des marchandises dans un port ou dans un aéroport. » Le tout dans la plus grande transparence : « À terme, je souhaite qu'aucune marchandise ne puisse entrer en Calédonie sans avoir de statut douanier. Il faut faire la chasse aux pertes fiscales et à la concurrence déloyale », assène Jean-Pierre Héraut. Un message



reçu cinq sur cinq par la direction des douanes : « Les douanes ont soutenu dès l'origine ce projet, dont l'intérêt s'étend à tous, précise Lionel Fend, leur directeur. AP+ est la garantie d'une meilleure traçabilité des marchandises. De fait, la douane est porteuse de deux missions : fiscale, et de protection des citoyens. Pour les mener à bien, mieux vaut savoir ce qui entre et sort de Calédonie ! Grâce à ce nouveau logiciel, nous allons disposer d'informations plus précises et plus rapides sur les marchandises à destination de Nouméa, ce qui va nous aider dans la prise de décision, à savoir, contrôler ou pas. Quand on décide de ne pas contrôler, on est en mesure d'en avertir les opérateurs, qui peuvent immédiatement débloquer les marchandises. »

Actuellement, les pertes générées par les fraudes au sein du trafic portuaire sont estimées à plusieurs centaines de millions de francs. Un montant non négligeable pour les douanes qui, avec 50 milliards de francs, concourent à hauteur de 40 % des recettes du budget de la Nouvelle-Calédonie. Les opérateurs du port sont abonnés au logiciel douanier Sydonia, dans lequel ils versent les informations sur les

marchandises et qui les soumet à une obligation morale. Pour Lionel Fend, « il faudra donc s'assurer que les deux systèmes dialoguent au mieux, afin que les opérateurs n'aient pas à saisir deux fois les informations ». Résultat ? Une fluidification du trafic portuaire. « Car l'amélioration générale de l'économie fait aussi partie de nos missions », se réjouit le directeur des douanes.

### Fluidifier le trafic portuaire

C'est aussi dans le but de permettre l'anticipation des besoins du territoire que la Chambre de commerce et d'industrie a largement participé à la mise en place d'AP+, tant par « la mise à disposition de locaux et de matériel que par l'implication de son président, de son directeur et de l'ensemble des cadres », précise François Mahé des Portes. Pour Jean-Pierre Héraud, « l'engagement de la CCI et son aide logistique ont été décisifs ». Selon son président, André Desplat, la Chambre consulaire « a beaucoup travaillé à ce projet, dont l'intérêt stratégique pour la Calédonie a toujours paru évident ».

Un intérêt stratégique d'abord pour les acteurs économiques du port. Frédéric

Genel, directeur de DHL et président du Spadet, le syndicat des transitaires, en est le premier convaincu : « Tous les opérateurs vont déverser leurs informations dans la base de données centrale, à laquelle chacun va avoir accès en temps réel. Jusque-là, tout était traité par téléphone et par papier, avec des délais parfois insatisfaisants. AP+ va booster les performances des flux portuaires ».

Le Spadet a ainsi été l'une des locomotives du projet, car « nous, les transitaires, sommes présents à tous les niveaux d'opérations du port, de la clientèle au dédouanement en passant bien sûr par le transport ». Concrètement, si un transitaire veut savoir aujourd'hui quand un bateau arrive, il téléphone ou envoie un mail à la compagnie. Demain, l'information sera disponible sur le logiciel AP+. « La compagnie de navigation va injecter son manifeste de chargement<sup>3</sup>, le transitaire son manifeste de dégroupage<sup>4</sup>... Toute la chaîne va ainsi bénéficier d'une plus grande professionnalisation et de plus de sécurisation et de transparence pour les marchandises, le tout avec une traçabilité totale. », se félicite encore Frédéric Genel.



Jean-Pierre Héraud, François Mahé des Portes, André Desplat et Lionel Fend (de g. à dr.) lors de la signature du contrat AP+, le 10 avril dernier.

<sup>3</sup> - Information remise avant ou au moment de l'arrivée ou du départ d'un moyen de transport d'usage commercial et par laquelle sont communiqués les détails exigés par les douanes relatifs à la cargaison qui arrive ou quitte sur le territoire douanier.

<sup>4</sup> - Opération pour le destinataire d'un conteneur, qui consiste à déposer le conteneur en reconstituant des lots qui seront remis ou expédiés au destinataire final.

## UN TONNAGE DE PLUS DE 5 MILLIONS PAR AN

Le Port autonome se situe au dixième rang des ports français par son trafic et assure, au niveau régional, la fonction de plate-forme d'éclatement. Depuis 2005, le trafic maritime entre la Nouvelle-Calédonie et l'extérieur a progressé de 40 %.

« On utilise deux chiffres pour définir un port, rappelle Philippe Lafleur, directeur du Port autonome, le tonnage global, qui est de plus de 5 millions, exportations de nickel comprises, et les EVP, c'est-à-dire l'« équivalent 20 pieds » : le conteneur de 20 pieds est utilisé comme unité de mesure. À Nouméa, nous sommes à plus de 96 000 EVP par an. Pour donner un ordre de comparaison, le port de Singapour touche, chaque année, 30 millions d'EVP. Quant à la fréquentation du port, elle est d'environ 360 navires par an. »

## La chaîne portuaire en chiffres

**3,4 milliards**  
de francs (budget Port autonome 2013)

**1,45 milliard**  
de recettes de taxes de péage

**1 600 emplois**

**148 356 croisiéristes**  
accueillis et 86 paquebots

**43 % de conteneurs**  
en provenance de l'Europe

**3,3 millions**  
de tonnes de fret intérieur  
(dont 97 % de minerai de nickel)



### Une gestion du port optimisée

Même si AP+ est un outil à destination des acteurs économiques, il présente des intérêts pour le Port autonome, comme le confirme son directeur Philippe Lafleur : « Nous avons décelé tout de suite différents avantages, pour la capitainerie et pour le service des statistiques. Le manifeste du navire, communiqué à tous dès l'accostage, sera saisi une seule fois sur AP+. Il n'y aura pas de ressaisie, donc la marge d'erreur sera moindre et le gain de temps devrait être considérable ». L'établissement du Port autonome, qui gère les infrastructures, pourrait aussi améliorer sa logistique : « Ce logiciel pourrait aider à la gestion du terminal, ainsi qu'à celle des conteneurs de produits dangereux ». Même son de cloche chez le président de l'Umep, François Burnouf : « Si ce dispositif représente un coût pour les importateurs, son impact en termes d'organisation et de fluidité de circulation des marchandises est bien plus important. Il va aussi permettre de limiter les coûts indirects. En centralisant les informations, le suivi des marchandises en temps réel devient plus facile et plus rigoureux. »

### Un outil communautaire

La SAS Gipanc gère et assure la maintenance d'AP+. Après la formation d'une centaine de personnes du port, la société disposera à terme de trois personnes pour faire tourner le système sur place. « On parle vraiment d'un système conduit à 100 % localement », explique Jean-Pierre

Héaut. Le mode d'accès s'effectue tout simplement par Internet. Après une phase-test, le système sera opérationnel et maîtrisé par tous dans un délai de rodage estimé entre trois et six mois par François Mahé des Portes. « Une place portuaire et aéroportuaire qui met en place un système tel qu'AP+ est une place qui se prend en charge » affirme le président du directoire de MGI Marseille. Côté pratique « Chaque membre disposera d'un code d'accès Internet. Et le Gipanc, qui n'a pas vocation à dégager des bénéfices, facturera des frais de fonctionnement aux transitaires par le biais des DAU – document administratif unique », détaille Jean-Pierre Héaut.

Au final, AP+ est un outil communautaire et fonctionne avec l'apport de chacun des intervenants : « Tout le monde doit être actif pour que ça marche, estime Frédéric Genel, mais comme chacun y trouve son intérêt... Je n'ai aucun doute sur la participation des uns et des autres ! De plus ce logiciel étant commun à de nombreux ports, il est possible de réaliser une mutualisation du système ». Inspiré de deux logiciels de gestion des informations des deux grands ports de commerce que sont Le Havre et Marseille, le dispositif fait gagner en professionnalisme. Les effets positifs en matière de fluidité d'embarquement et de débarquement de marchandises devraient se faire sentir très vite. Une bonne nouvelle pour tous les acteurs de la vie économique.

# Le défi fibre

**Côté fibre optique, l'OPT a un objectif : permettre l'accès Internet en haut débit à l'ensemble de sa clientèle sur tout le territoire calédonien, à l'horizon 2020. Un défi de taille à la hauteur des enjeux.**

**F**iber to the Home (la fibre à la maison) ou FTTH, c'est sous ce nom de code qu'est connu le projet de l'OPT actuellement le plus ambitieux. D'ici à la fin de la décennie, l'Office des postes et télécommunications s'apprête à relever le défi : avoir achevé le réseau optique et permis l'accès Internet à haut débit pour tous. Un déploiement que la Métropole, par comparaison, n'envisage pas avant 2022...

Ce que ça va changer ? À la fois, tout et rien en même temps ! Rien, en termes de prix pour les usagers déjà abonnés à l'offre Optimo, l'OPT s'engageant à ne pas faire évoluer l'offre tarifaire haut débit. Tout, car ces mêmes abonnés - particuliers, entreprises, administrations - auront alors accès à une connexion haut débit égale et constante (20 Mo/s), quelle que soit leur localisation géographique. Un « miracle » rendu possible par les performances de la fibre op-

tique qui permet de raccorder des clients jusqu'à 20 km du central le plus proche. Disparaîtront ainsi tous les foyers inéligibles à l'ADSL, soit encore près de 4 500 à ce jour.

### Les perspectives du très haut débit

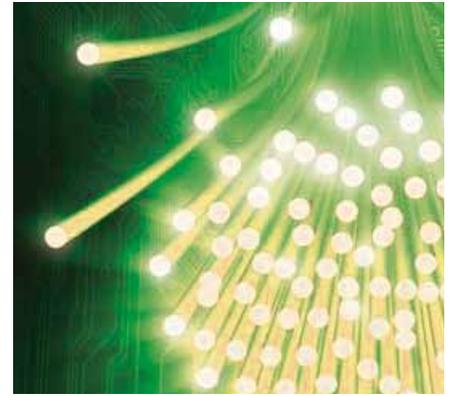
Et la fibre optique ouvre bien des potentiels. Elle autorise, en effet, des vitesses de transfert cent fois plus élevées que le réseau « cuivré » actuel et de bien meilleure qualité. Des offres très haut débit seront donc créées, comprenant de nouveaux bénéfices pour les utilisateurs. Avec des connexions pouvant atteindre un giga octet par seconde, les domaines de l'e-santé, de l'éducation, de l'e-administration et de l'e-commerce vont considérablement progresser. On peut aussi s'attendre à l'éclosion de nouveaux débouchés industriels du fait, par exemple, du développement de la domotique<sup>1</sup>, sans compter les

changements possibles de comportement, comme le télé-travail, eux aussi inducteurs d'emplois.

### C'est pour quand ?

Qui seront les premiers bénéficiaires de la fibre optique et à quelle date ? Auxence Faïn, directeur du programme FFTH à l'OPT, s'engage : « Nous sommes en phase de détermination de quatre zones test dans le Grand Nouméa. Celles-ci, choisies en fonction de leur densité de population et de l'état d'usure du réseau actuel, auront accès à la fibre optique au premier semestre 2014 ». Rendez-vous pris !

<sup>1</sup>-Ensemble des techniques visant à intégrer à l'habitat tous les automatismes en matière de sécurité, de gestion de l'énergie, de communication. On parle de « maison connectée ».



**Lagoon**  
Internet - Téléphonie - Vidéo

On ne vous promet pas la Lune...  
**ON VOUS OFFRE LE MONDE !**

Avec **L@BOX**  
VFP - Téléphonie L33 1000000

**TÉLÉPHONEZ EN ILLIMITÉ VERS 100 DESTINATIONS**  
pour seulement **1050 FTTC\* / MOIS** +

Communications GRATUITES entre Box locales.  
Appels GRATUITS vers  
Hotline : 63 36 67 03 / Standard : 63 28 88 99  
Ligne téléphonique avec numéro métropolitain pouvant être appelé depuis la France au tarif local.

\* Offre monde : appels vers les fixes de 100 destinations (hors forfaits facturés) + Numéro ToIP locale et métropolitain

DUCOS - PLEXUS : tous services / SHOP CENTER VATA : boutique commerciale / BOURAIL CENTRE : commercial et SAV  
N° unique : 28 88 99 - contact@lagoon.nc - www.lagoon.nc

# RSE, la démarche développement durable des entreprises

Pour la première fois en Nouvelle-Calédonie, les Rencontres de la RSE et du développement durable auront lieu les 30 et 31 mai à Nouméa. Entretien avec Catherine Guillaume, organisatrice de l'événement.

## CCI Info : Qu'est-ce que la RSE ?

**Catherine Guillaume :** RSE est le sigle de Responsabilité sociale (ou sociétale, ou même socio-environnementale) des entreprises. En théorie, il s'agit d'appliquer les principes du développement durable au sein des sociétés. Concrètement, c'est la prise en compte des impacts négatifs de ses activités sur l'environnement et les hommes et l'instauration d'une organisation intégrant des bonnes pratiques permettant de les diminuer, voire de les annuler. Aux fonctions premières de l'entreprise (objectifs, développement, profit) s'ajoutent ainsi de nouvelles préoccupations : mieux considérer le bien-être des salariés, des employés de ses fournisseurs ou sous-traitants, maximiser l'information à destination des consommateurs ou encore réduire la pollution liée aux activités. C'est, en fin de compte, réaliser que l'entreprise n'est pas seule, mais en interaction avec diverses parties prenantes, et donc agir en conséquence.

## La RSE est-elle liée à des enjeux particuliers en Nouvelle-Calédonie ?

On peut identifier deux enjeux majeurs. Le premier est environnemental : il faut préserver les ressources du pays, protéger

nos lagons inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco et résoudre la problématique des besoins énergétiques. Le second enjeu est sociétal. Le Caillou demeure un pays en construction qui aspire au destin commun... Les entreprises ont un rôle déterminant à jouer pour atteindre cet objectif, car chacune, sitôt qu'elle emploie des salariés, est une microsociété où la notion du vivre ensemble prend toute sa place. Sans être une recette miracle, la RSE est incontestablement source de projets fédérateurs et une réponse intéressante et réaliste aux problématiques du territoire.

## Quelle est la marche à suivre pour une entreprise intéressée par la RSE ?

La première phase sera obligatoirement l'étape d'identification des enjeux et impacts liés à ses propres activités et à celles de ses parties prenantes, suivie de l'adoption de bonnes pratiques à partir de ce constat. Par exemple, dans le cadre d'une démarche RSE, une entreprise métallurgique devrait en priorité adopter un plan d'actions orienté vers la protection de l'environnement et la gestion à long terme de la ressource, alors qu'une entreprise produisant des boissons alcoolisées

mettra l'accent sur la promotion de la consommation responsable. Il n'y a donc pas de plan type. En revanche, il existe un cadre normatif non certifiant, la norme Iso 26000, qui relaie les bonnes pratiques d'une démarche RSE.

## Une telle démarche est-elle coûteuse ?

Plus que le coût, l'important est de considérer les avantages à tirer d'un tel investissement. Une entreprise qui s'engage en RSE travaille sur sa performance, améliore la motivation de ses employés, diminue sa consommation énergétique ou la liste des intrants utilisés pour ses activités, elle veille à mieux s'intégrer au sein de la société pour se développer durablement.

LES RENCONTRES  
DE LA RSE ET DU  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE,  
DU 30 AU 31 MAI,  
À NOUMÉA.

Salon, conférences et ateliers rythmeront le congrès, animés notamment par Thierry Libaert, professeur à l'Université de Louvain et à Sciences Po Paris, et par André-Jean Guérin, membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable.

La CCI-NC sera également présente sur le salon. Ses conseillers environnement pourront aiguiller les entreprises soucieuses d'intégrer une démarche plus responsable.

### Informations, inscriptions :

Catherine Guillaume – Agence Solutions  
78 81 67 – catherine.guillaume.solutions@gmail.com  
<http://rencontresrse.jimdo.com>



Catherine Guillaume organise la première édition des Rencontres de la RSE, fin mai, à Nouméa.

© D.R.

De vous à nous,  
Grande, Petite  
ou Moyenne  
ça reste  
une Entreprise  
qui compte.



Nous sommes la  
seule fédération  
patronale où se  
retrouvent les  
entreprises de  
toutes tailles et  
de tous profils  
d'entrepreneurs.

Loin d'être une  
fédération  
réservée aux plus  
grandes entreprises  
calédoniennes,  
**près de 85% de nos  
adhérents sont  
des PME et TPE** qui  
nous font confiance.

60% d'entre elles sont  
des entreprises  
de moins de 10 salariés.



[www.medef.nc](http://www.medef.nc)



## Focus de la Fédération des entreprises

# Pour le MEDEF-NC, la RSE c'est un levier de performance de l'Entreprise.



Un ouvrage complet  
du MEDEF France,  
pour FAIRE DE LA  
RESPONSABILITÉ  
SOCIÉTALE, UN LEVIER  
DE PERFORMANCE  
POUR VOTRE  
ENTREPRISE.

Partenaire des  
« rencontres de  
la RSE et du  
développement  
durable » les 30 et 31  
mai, nous remettons  
**le Guide : « Cap vers  
la RSE », à chaque  
participant.**

Il s'adresse à **tous les  
chefs d'entreprises**  
qui s'interrogent sur une  
stratégie RSE **quelle  
que soit leur taille.**  
Des témoignages, des  
applications concrètes,  
une boîte à outils et plus  
de 20 fiches pratiques  
déclinées sur les volets :  
environnement, social  
et gouvernance.

### Au Fait ! On dit Responsabilité « Sociale » ou « Sociétale » ?

Écoutez l'interview audio de Catherine Guillaume qui s'est prêtée  
au jeu de nos questions-réponses sur : [www.medef.nc](http://www.medef.nc), Rubrique :  
Espace Info / Médiathèque / Interviews (voir QR code à scanner)

Mettre en place les bonnes pratiques qui inscrivent l'Entreprise  
calédonienne dans la responsabilité de son environnement,  
constitue un véritable enjeu stratégique, compte tenu des normes  
mondiales qui se dessinent et **Catherine Wehbé, Directrice du  
MEDEF-NC n'hésite pas à recentrer le sujet sur les bénéfices  
directs que l'Entreprise peut retirer de  
la RSE en tant qu'acteur économique :**



« Outre les principes éthiques, la  
Responsabilité Sociétale de l'Entreprise,  
c'est un moyen de maximiser ses profits ;  
d'accroître sa compétitivité, de diminuer  
ses coûts de production, d'optimiser son  
capital humain, d'accroître la motivation,  
d'améliorer  
le climat social et de favoriser  
l'innovation et la créativité ».

# Calorical

TUYAUTERIE - CHAUDRONNERIE - SOUDURE



94, ROUTE DES 3 BAIES - KAMÉRÉ  
98 803 NOUMÉA  
TÉL : 26 40 50 - 79 27 54



**POUR UN FUTUR DURABLE  
UNISSONS NOS COMPÉTENCES !**  
PRÈS DE 300 ENTREPRISES CALÉDONIENNES  
SONT CONCERNÉES !  
UNE ASSOCIATION OUVERTE À TOUS !

## NOS OBJECTIFS

Créer une véritable filière de la maintenance

- Mutualiser le savoir-faire des entreprises
- Monter en compétence les entreprises
- Accéder à des marchés de grande envergure
- Mettre en place un partenariat avec les usines métallurgiques
- Créer de la valeur ajoutée sur le territoire
- Prévoir les besoins en formation et équipements
- Être une force de relais entre les institutions

## NOS MISSIONS

- Créer sur 10 ans 1500 emplois
- Développer une culture de la performance et de l'innovation
- Exporter le savoir-faire des entreprises calédoniennes

## NOS ACTIONS

- Développer des actions de formation et de communication
- Créer des partenariats
- Analyser les opportunités à l'export
- Mettre en place des indicateurs

Filière porteuse d'espoir et créatrice d'emplois.

**L'AMD : J'Adhère !**

amd@amd.nc / Tél : 75 23 15 / www.amd.nc



# Le CHSCT, mieux vaut prévenir que guérir

À l'heure où l'obligation de prévention des risques se renforce pour les entreprises, le rôle des CHSCT devient majeur. Mais pour remplir leur mission efficacement, mieux vaut que ses membres maîtrisent un certain nombre de connaissances. Tel est le rôle de la formation CHSCT.



**O**bligatoire dans tous les établissements d'au moins 50 salariés, les comités « hygiène, sécurité et conditions de travail » (CHSCT) ont pour fonction de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés, ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail. Leurs membres, désignés pour deux ans, disposent de plusieurs outils, qu'il est indispensable de maîtriser pour mener à bien leur mission.

### Prévoir, prévenir et protéger

« Le rôle du CHSCT est de deux ordres, explique Daniel Bartillat, formateur. En matière de sécurité, il s'agit, tout d'abord, d'assurer la prévention des risques pour limiter, voire faire disparaître, les accidents du travail au sein de l'entreprise. En termes de conditions de travail, l'institution s'emploie à favoriser l'ergonomie du poste de travail de chacun des salariés. » Le CHSCT opère donc à la fois un travail de terrain – aller à la rencontre des employés afin d'être à l'écoute de leurs demandes – et un travail de réflexion sur la faisabilité des mesures à mettre en place en matière de sécurité et conditions de travail.

### De la réglementation à l'action

Pour répondre à ces objectifs, le CHSCT dispose d'un grand nombre de moyens tels que la réglementation, la possibilité de recours à un expert ou encore le pouvoir de récolter les informations dont il a besoin.

Toutefois, utiliser efficacement ces moyens nécessite souvent une formation préalable. « Pour qu'un CHSCT fonctionne bien, il faut qu'il soit formé, insiste Daniel Bartillat. De fait, l'institution est garante des bonnes conditions de travail et de sécurité dans l'entreprise, son rôle n'est donc pas à prendre à la légère. » Ainsi, la formation délivrée par la CCI-NC s'adresse avant tout aux membres des CHSCT. Son but : apporter des précisions sur leur action. Au final, cette formation contribue à développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels ainsi que leur capacité d'analyse des conditions de travail.

### Une approche concrète

Les atouts de cette formation : mêler aspects théoriques et pratiques avec une approche concrète des situations. « La première matinée passe en revue la réglementation, précise Daniel Bartillat. Une fois ces notions intégrées, nous nous penchons sur l'évaluation et la prévention des risques dans l'entreprise, autour d'une question primordiale : « comment éviter un accident ? » Nous examinons ensuite bien sûr les actions à mener après un accident, la nécessité d'en identifier les causes et les dispositifs à mettre en place pour qu'il ne se reproduise plus. Enfin, nous terminons sur une mise en situation : la simulation d'une réunion CHSCT. »

## CONSULTEZ LE CATALOGUE 2013

Plus de 130 modules, dont une vingtaine de nouveautés, sont disponibles dans des domaines de compétences indispensables au monde professionnel : management, ressources humaines, bureautique, informatique, internet, et secrétariat, mais aussi sécurité, hygiène, qualité, droit et réglementation... À noter parmi les innovations 2013 : des formations commerciales en marchandisage et en techniques de vente et relations clients ainsi qu'en développement personnel.

Le catalogue 2013 est en ligne sur <http://fpc.cci.nc>

### Stage

**CHSCT - Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail**

14,15 et 16 mai 2013

Durée : 21 heures

Coût : 55 000 F par participant

### Objectifs

Apporter les éléments de réflexion, les connaissances, les moyens et les méthodes pour participer à la promotion de la prévention et à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise.

### Public

Tout membre du CHSCT mais aussi toute personne désirent s'investir dans les missions de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

### Contenu

- L'institution CHSCT (réglementation, fonctionnement...)
- La prévention des risques professionnels
- L'enquête après accident (analyse des faits, mesures de prévention...)
- Préparation et simulation d'une réunion du CHSCT

### Formation professionnelle continue de la CCI

15 bis, rue de Verdun

Tél. 24 31 35 – [fpc@cci.nc](mailto:fpc@cci.nc)

Site : [fpc.cci.nc](http://fpc.cci.nc)

Responsable : Brigitte Deseille

Conseil en formation : Sylvie Galmiche

# TOEIC : Is your business English vocabulary rich ?

La maîtrise de l'anglais, un atout de plus en plus indispensable dans le monde professionnel. Alors, si quelqu'un vous demande un jour de lui montrer votre TOEIC (prononcer TO-İK), mieux vaut savoir de quoi il retourne... Petit test.

## 1 Le TOEIC, c'est :

- a. un diplôme supérieur accessible uniquement aux titulaires d'une licence de langue
- b. un test de niveau qui sanctionne une bonne maîtrise de l'anglais, notamment dans le monde de l'entreprise
- c. une preuve que du sang anglo-saxon coule dans vos veines
- d. un document qui témoigne que vous passez toutes vos vacances sur la Gold Coast

## 2 Que signifie le sigle TOEIC ?

- a. Test of Earned Income Case
- b. Test of Electronic Industry Control
- c. Test of English for International Communication
- d. Test of Exercise Induced Collapse

## 3 Quelle est la validité d'un TOEIC ?

- a. deux ans
- b. trois mois
- c. à vie
- d. identique à celle de votre passeport

## 4 Où peut-on passer son TOEIC à Nouméa ?

- a. à l'université de la Nouvelle-Calédonie
- b. au consulat général d'Australie ou de Nouvelle-Zélande
- c. à l'École de gestion et de commerce du Pacifique
- d. le TOEIC n'est pas organisé en Nouvelle-Calédonie

## 5 Le TOEIC témoigne de certaines compétences qui sont codifiées ainsi :

- a. Speaking and Negotiating
- b. Cooking and Surfing
- c. Dreaming and Painting
- d. Listening and Reading

## 6 Quel est, selon vous, le prix d'inscription à l'épreuve du TOEIC ?

- a. 32 000 F
- b. 13 000 F
- c. 90 000 F
- d. 5 000 F

## 7 Pour le chef d'entreprise, le TOEIC est utile pour :

- a. départager des candidats sur un niveau de compréhension et d'autonomie en anglais
- b. déterminer le niveau de culture générale d'un candidat
- c. établir une grille de salaire et d'avancement

## 8 Pour le salarié, le demandeur d'emploi ou l'étudiant, le TOEIC :

- a. remplace le lu/écrit/parlé des CV par une échelle objective appréciée des recruteurs
- b. est un prérequis pour l'accès à certaines formations supérieures
- c. permet de négocier plus facilement une augmentation de salaire
- d. donne droit à une réduction sur les billets Qantas

## 9 Chassez l'intrus !

- a. IELTS
- b. TOEFL
- c. TOEIC
- d. TAFF

### Moins de 3 bonnes réponses :

Une tendance à penser que le français devrait être la langue universelle ? Mauvaise pioche car, de nos jours il y a de fortes chances que vos fournisseurs s'expriment en anglais, si vous êtes chef d'entreprise et, si vous êtes salarié, que l'anglais soit une compétence requise. Pourquoi ne pas commencer par consulter le site Internet [www.etsglobal.org](http://www.etsglobal.org) pour faire le point sur vos compétences linguistiques ?

### Entre 4 et 6 bonnes réponses :

Sans lire Shakespeare dans le texte, vous vous en sortez pas mal et n'avez rien contre les tests de niveau. Pourquoi ne pas tenter votre chance lors d'une prochaine session du TOEIC afin de savoir vraiment où vous en êtes ? L'EGC est à votre disposition pour vous donner tous les renseignements qui vous seront utiles dans cette démarche. Prochaines sessions du TOEIC : 20 juin, 22 août, 24 octobre et 5 décembre 2013.

### Entre 7 et 9 bonnes réponses :

Rien à dire, « my tailor is rich », vous connaissez. Vous maîtrisez l'anglais et les différents tests ou diplômes qui sanctionnent la pratique de cette langue. Ce serait dommage de ne pas confirmer vos connaissances avec un outil qui, comme le TOEIC, permette d'attester de votre niveau.

6b - 7a - 8a/b - 9d  
1b - 2c - 3a - 4c - 5d  
**RÉPONSES QUIZ**

### Profitez-en pour tester votre anglais !

1. After thirty minutes, "....." remove the dish from the oven.  
a. carefully      b. careful  
c. more careful      d. most careful

2. Thank you very much for "....." us here.  
a. invite      b. invited  
c. have invited      d. inviting

3. The community talent show was cancelled because we sold very few ".....".  
a. bills      b. tickets  
c. labels      d. notes

1a - 2d - 3b  
**RÉPONSES**

# NORD SUD INTERIM

*Votre agence d'intérim calédonienne  
car vos métiers sont aussi les nôtres*

NSI

**Nord Sud Interim**

*Pour un développement pour tous et avec tous*

**CONTACT :**

**Sud : Tél. 28 60 47 - Fax : 28 60 48**

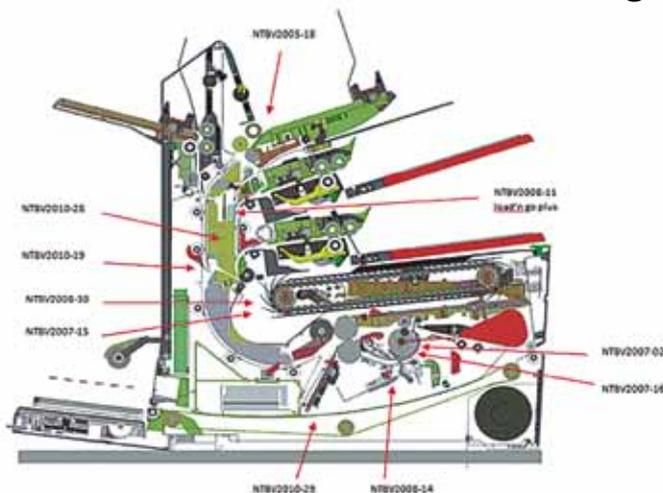
**Nord : Tél. 47 18 15 - Fax : 47 18 16**

**Mail : [nsi@mls.nc](mailto:nsi@mls.nc)**

**Site : [www.nsi-nc.com](http://www.nsi-nc.com)**

## Mise sous pli neopost<sup>®</sup> DS-65

Elle assemble, plie, insère et colle votre courrier.  
Un concentré de technologie ! D'une simplicité enfantine...



Informatique • Bureautique • Reprographie • Mobilier • Consommables • Fournitures de bureau

**OFFICE**  
*Plus*

[www.officeplus.nc](http://www.officeplus.nc)  
65 avenue Foch

**Tél : 24 20 40**  
**Fax : 27 89 32**

# Le bail commercial en 10 points

Le bail commercial est un contrat qui régit les conditions de location d'un local, utilisé à des fins commerciales, industrielles ou artisanales. Soumis aux articles L 145-1 à L 145-60 du code de commerce, son statut prévoit, notamment, un plafonnement du loyer. Les modalités de son augmentation sont fixées par une délibération du gouvernement (n°094 du 8 août 2000). Particulièrement encadré, ce contrat mérite une attention particulière avant d'être signé. Présentation de dix points à ne pas négliger.

## Qu'est-ce qu'un bail commercial ?

C'est un contrat par lequel un propriétaire de murs (appelé « bailleur ») donne à bail un local, nu ou équipé, à un propriétaire de fonds commercial, industriel ou artisanal (appelé « locataire » ou « preneur »), immatriculé au Registre du commerce et des sociétés, ou au Répertoire des métiers.

Le local joue un rôle très important en matière d'attraction de la clientèle. Il est donc primordial que le locataire, également appelé preneur, puisse être assuré de rester au même endroit le plus longtemps possible. C'est pourquoi le statut des baux commerciaux lui confère un certain nombre d'avantages. Le bail commercial garantit la pérennité de l'exploitation du fonds, ce qui permet d'obtenir le renouvellement du droit au bail, ou à défaut, une indemnisation du non-renouvellement. Une durée minimale du bail commercial ainsi qu'un encadrement de l'évolution du loyer sont également prévus. Reste aux signataires une grande liberté pour discuter des autres clauses du bail.

## Faut-il le rédiger ?

Oui, même si l'application de la réglementation n'est pas subordonnée à l'existence d'un bail écrit, mais à la preuve de son existence. Rédiger un bail est le meilleur moyen

de définir et de préciser les obligations réciproques des parties afin de s'y référer, en particulier en cas de litige. La rédaction d'un écrit est indispensable si l'on souhaite établir la relation la plus stable, et la plus saine possible. En effet, un projet de bail doit être communiqué avant la signature, pour pouvoir être étudié, et pour mieux évaluer les conséquences de son engagement. Par ailleurs, il devra être enregistré auprès des services fiscaux dans les trois mois qui suivent sa signature.

## Quelle est sa durée ?

Le bail est conclu pour une durée minimale de neuf ans. Cependant, le locataire peut dénoncer le bail à la fin de chaque période triennale en prévenant le propriétaire, au moins six mois à l'avance, et par exploit d'huissier.

Lorsque le preneur et/ou le bailleur ne souhaitent pas s'engager sur le long terme, ils peuvent opter, lors de l'entrée dans les lieux du preneur, pour un bail de courte durée, dit « dérogatoire », dont la durée ne pourra être supérieure à deux ans. Dans ce cas, le locataire ne pourra rester dans les lieux à l'issue du contrat, sauf si un bail commercial est établi au terme du bail dérogatoire.

## Pour quel type d'activité ?

L'activité exercée doit impérativement être une activité commerciale, industrielle ou artisanale. Dès lors que ce champ d'application est respecté, le bail peut prévoir soit l'exercice de toute activité, soit l'exercice d'une activité déterminée. Certains baux posent le principe d'une liberté d'activité, à l'exception de professions génératrices de bruit ou de désagrément pour l'entourage. Ce sont des baux « tous commerces ». Deux avantages pour le locataire : il peut modifier son activité ou vendre son droit au bail à un repreneur même si ce dernier a une activité différente. Ce type de bail est assez rare ; le plus souvent les locaux sont destinés à une activité bien déterminée. Sa modification nécessitera alors soit un arrangement amiable, soit une « déspecialisation » du bail, accordée contre le versement immédiat d'une indemnité, ou d'une augmentation de loyer. Prévoyez donc dès le départ une définition relativement large de l'activité envisagée, en notant les activités complémentaires que vous pourriez développer ultérieurement.

## Peut-on le céder ou le sous-louer ?

La plupart des contrats interdisent au locataire de céder son bail sans l'autorisation du bailleur, sauf au repreneur de son fonds de commerce. Il existe dans certains baux une garantie solidaire, selon laquelle le locataire demeure responsable avec le repreneur des clauses du bail et en particulier du paiement des loyers. Mieux vaut accepter un agrément du repreneur par le propriétaire et se dégager de cette responsabilité. Les sous-locations sont en principe interdites, mais il est important de se réserver cette possibilité, qui peut être utile en cas de difficultés. La location-gérance ne s'assimile pas à une sous-location. Elle est en principe permise sans autorisation du bailleur, mais il est prudent de vérifier qu'une clause du bail ne l'interdise pas expressément.





## L'INDEX BT 21

### Faut-il réaliser un état des lieux ?

Oui, car il permet au locataire d'éviter de mauvaises surprises en cours de bail, et de chiffrer les améliorations qu'il va devoir apporter à son local pour y exercer son activité. De plus, lors de la restitution du local, l'état des lieux prouve qu'il n'y a pas eu de dégradation par rapport à l'état initial.

### À qui incombent charges et travaux ?

Les petites réparations sont toujours à la charge du locataire. En revanche, l'entretien de l'immeuble et les réparations importantes incombent au propriétaire. Attention aux baux qui mettent ces dernières à la charge du locataire : cette clause est légale, mais il faut la refuser car elle peut entraîner des coûts exorbitants, et impossibles à chiffrer. Pour éviter d'éventuels litiges, la répartition des coûts de travaux doit être examinée avec soin et précisée par écrit.

### Comment se fixe le loyer ?

Au point de départ, le montant du loyer est soumis à la loi de l'offre et de la demande. Préparez donc minutieusement cette négociation. Comparez le prix demandé à ceux de locaux similaires, tenez compte de l'état du local, de sa situation, des perspectives d'évolution du quartier ou encore de la répartition des charges d'entretien. Un loyer trop élevé nuira à la rentabilité du fonds et à sa valeur.

### Comment le réviser ?

Il y a deux révisions possibles :

- La révision légale triennale. Elle ne peut excéder la variation de l'index du bâtiment de Nouvelle-Calédonie, le BT21 publié par l'Isee ; c'est cet indice qui intervient si rien

n'est prévu au contrat. Néanmoins, si les facteurs locaux de commercialité évoluent, (ex : aménagement du quartier, nouvelles artères, clientèle nouvelle etc.), ou si la valeur locative augmente de plus de 10%, le plafonnement ne s'applique pas, et le propriétaire sera également en droit de demander la révision du loyer à la hausse.

- La révision conventionnelle, le plus souvent annuelle, qui doit être établie sur une échelle mobile, en rapport avec l'objet du contrat ou avec l'activité de l'une ou l'autre des parties ; là aussi, le plus souvent, c'est le BT21 qui est choisi, en retenant le dernier indice connu à la signature du contrat.

Si la variation provoquée par l'application de la clause entraîne une hausse ou une baisse de plus de 25% du loyer, chacune des parties pourra demander la révision judiciaire du loyer.

### Comment renouveler le bail ?

Il existe deux cas de figure :

- Soit le propriétaire fait délivrer un congé par huissier dans un délai d'au moins six mois avant la fin du bail, avec offre ou refus de renouvellement, accompagné d'une proposition d'indemnité d'éviction.
- Soit le propriétaire ne se manifeste pas, et le locataire prend l'initiative de faire sa demande de renouvellement dans les six mois précédant la fin du bail. À défaut, le bail se poursuit par tacite reconduction.

### ❖ Où se procurer le BT21 ?

Isee - Tél. 24 90 31 - [www.isee.nc](http://www.isee.nc)  
CCI-NC, Service informations  
économiques - tél. 24 31 20  
ou [www.cci.nc](http://www.cci.nc)

Les indices et index du bâtiment et des travaux publics permettent de suivre l'évolution des prix de vente des matériaux de construction, ainsi que celle des coûts salariaux dans le BTP. Le plus utilisé d'entre eux est l'index BT21, « tous travaux confondus », qui sert de référence pour les revalorisations de loyers des baux d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. Il était également utilisé pour la revalorisation des loyers des locaux à usage d'habitation jusqu'au 31 décembre 2006, avant d'être remplacé, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, par l'Indice de révision des loyers (IRL).

Le BT21 est calculé chaque mois par l'Institut de la statistique et des études économiques, sur la base de multiples sources : relevés des prix de vente chez les commerçants, tarifs de fret, Cafat, IEOM, Médef-NC. Pour permettre certains ajustements, les indices sont restés provisoires pendant deux mois.

### Quelle est l'incidence du BT 21 négatif sur le loyer ?

Si le bail prévoit une clause contractuelle de révision du loyer, tout va dépendre de sa rédaction, car on considère que le contrat tient lieu de loi pour les parties. Si le contrat prévoit que le loyer « *variera ou sera révisé en fonction du BT21* », le loyer doit diminuer. Si l'indice baisse et que le bail prévoit « *une augmentation en fonction du BT21* » le montant du loyer reste inchangé, les parties peuvent donc exclure contractuellement une diminution du loyer.

## PROTECTION SOCIALE

### Entrepreneur individuel, mes revenus sont en dents de scie. Qu'en est-il de ma cotisation Ruamm et de mon droit aux prestations ?

Il existe une technique permettant d'ajuster la cotisation en cas de diminution significative des revenus, qui peut également être utilisée pour anticiper la régularisation en cas d'augmentation importante du revenu professionnel.

En effet, en cas de variation significative, vous pouvez demander à la Cafat que votre cotisation soit calculée sur la base de vos revenus professionnels afférents à l'année en cours. L'assiette peut ainsi être évaluée en fonction des éléments d'appréciation fournis. S'agissant du droit aux prestations, vous êtes couvert sous réserve du paiement effectif de vos cotisations.

Source : [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)

## INDICATEUR

### Qu'est-ce que le taux d'intérêt légal ?

Le taux d'intérêt légal, basé sur le taux d'escompte de la Banque de France, est fixé par décret, chaque année et pour toute l'année civile. Pour 2013, il est de 0,04 % selon le décret 178 du 27 février 2012, avec parution au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie. Il peut s'appliquer dans différents cas, et notamment dans les contrats pour calculer les intérêts de retard en cas de différé de paiement si, à la base, les parties n'ont pas fixé contractuellement un taux d'intérêt autre. On l'utilise également dans le cadre des marchés publics, pour le calcul des intérêts moratoires, majoré de 2 points (délibération n° 136 du 1er mars 1967).

Vous trouverez les taux depuis 2008 à la rubrique « indicateurs économiques » de notre site internet [www.cci.nc](http://www.cci.nc)

Pour plus de renseignements :

Centre d'informations économiques de la CCI-NC - tél. 24 31 20

## COMMERCE

### Je tiens un petit commerce à La Foa. Suis-je obligé de faire un inventaire ?

L'inventaire est obligatoire et chaque commerçant est tenu de s'y prêter une fois par an. Le code du commerce précise que « toute personne physique ou morale ayant la qualité de commerçant doit contrôler par inventaire, au moins une fois tous les douze

mois, l'existence et la valeur des éléments actifs et passifs du patrimoine de l'entreprise. Elle doit établir des comptes annuels à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire ».

## PROFESSION

### Qui peut ouvrir une agence immobilière ?

Le métier d'agent immobilier s'articule autour de la vente de services immobiliers. Intermédiaire professionnel, il met en relation le propriétaire d'un bien immobilier et un acheteur ou un locataire. Il prospecte, évalue les immeubles et effectue la publicité, puis il reçoit et conseille les clients, fait visiter les biens et mène les négociations. Il s'agit d'une profession réglementée, ce qui signifie que les conditions d'accès et d'exercice sont régies par la délibération modifiée n° 25-98/APS du 23 avril 1998. Celle-ci implique notamment l'obligation de détenir une carte professionnelle délivrée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Il en existe de deux sortes, l'une intitulée « prestations de services en transactions sur immeubles et fonds de commerce » et l'autre « prestation de services en gestion immobilière ». Si ces deux activités distinctes sont exercées, le professionnel devra être titulaire des deux cartes. Pour les obtenir, le demandeur doit justifier de son aptitude professionnelle, d'une garantie financière, de la souscription d'une assurance responsabilité civile professionnelle, d'une inscription au registre du commerce et de l'absence de certaines incapacités ou condamnations (bonne moralité).

Pour plus de renseignements :

Direction des affaires économiques  
tél. 23 22 50 - [dae@gouv.nc](mailto:dae@gouv.nc)



## AGENDA

### Mercredi 15 mai

#### Impôt sur les sociétés

Déclaration de résultats si aucun exercice clos l'année précédente.

### Lundi 20 mai

#### Impôt sur les sociétés

Paiement du deuxième acompte pour les sociétés minières.

### Jeudi 30 mai

#### Impôt sur les sociétés

Déclaration de résultats si l'exercice est ouvert le 1<sup>er</sup> février

#### Impôt sur les sociétés

Paiement du 2<sup>e</sup> acompte si l'exercice est ouvert le 1<sup>er</sup> juin

Paiement du 1<sup>er</sup> acompte si l'exercice est ouvert au 1<sup>er</sup> novembre.

### Dimanche 30 juin

#### Impôt valeur mobilière, IRVM

Déclaration et paiement pour les bénéfices réputés distribués d'établissements stables situés en Nouvelle-Calédonie si l'exercice est clos au 31 décembre

L'IRVM est libératoire de l'impôt sur le revenu pour les revenus d'actions et de parts sociales.

#### Couverture sociale

Paiement des cotisations Ruamm du troisième trimestre 2013



# RANGE ROVER EVOQUE

L'ÉLÉGANCE EST DANS SES GÈNES.



[www.groupejeandot.nc](http://www.groupejeandot.nc) • [www.landrover.com](http://www.landrover.com)



**JOHNSTON&CIE** - ROUTE DES PORTES DE FER - NOUMÉA - TÉL. **28 17 17** - E-MAIL : [johnston@hgj.nc](mailto:johnston@hgj.nc)  
Nos agents : Parking du Nord - 47 50 60 / GN Automobiles Koumac - 77 23 94 / ALV Poindimié - 42 58 00



€ ENERCAL aux côtés des grandes sociétés minières et métallurgiques



## L'énergie des grands projets !

Depuis plus de 40 ans, ENERCAL s'est inscrit comme le partenaire de l'industrie minière calédonienne.

Tout d'abord, aux côtés de la SLN en 1958, avec la construction du barrage et de la centrale de Yaté et en 1970, en gérant les centrales successives de Doniambo. Ensuite, en 2004, pour satisfaire les besoins de la nouvelle usine du sud de VALE NC, PRONY ENERGIES, filiale d'ENERCAL à 75%, construit la centrale de Prony qui démarre en 2007.



Enfin, en septembre 2012, la centrale thermique de KNS à Vavouto sera raccordée au réseau de transport pour permettre des échanges d'énergie, dans l'intérêt des deux parties. Maillon central, ENERCAL peut ainsi contribuer aux besoins des industries minières et métallurgiques mais, également, utiliser au mieux l'énergie produite pour en faire bénéficier la distribution publique.

C'est ce savoir-faire qui garantit l'énergie des grands projets.

€ ENERCAL

L'ÉNERGIE DE TOUT UN PAYS

Intéressé par une reprise d'activité ? Le pôle Appui aux entreprises de la CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisés pour faciliter le lancement de votre projet.

## BÂTIMENT

➤ **Dépannage menuiserie, placoplâtre, petits travaux de rénovation et d'entretien.** Activité en croissance. SARL. CA de 100 à 300 MF. Effectif de 11 à 30 employés. Gros fichier clients, carnet de commande 2013 plein. Prix : 30 MF

## INDUSTRIE-PRODUCTION

➤ **Entreprise de maintenance d'engins roulants, de camions, de grues, de véhicules utilitaires.** Activité en forte croissance. SARL. CA de 100 à 300 MF. Effectif : moins de 5 employés. Technicité, organisation, marchés locaux signés. Prix : 150 MF

➤ **Ferme aquacole.** Production de crevettes. SARL. CA de 100 à 300 MF. Effectif : moins de 5 employés. Bassins 50 ha. Filière prioritaire. Potentiel de développement d'autres productions complémentaires (holothuries). Prix : nous contacter

➤ **Construction de maisons en bois, charpentes, chalets, decks.** Activité en croissance. SARL. CA de 100 à 300 MF. Effectif de 11 à 30 employés. Carnet de commande 2013 plein. Prix : 32 MF. Possibilité immobilier(docks)

## RESTAURATION

➤ **Restauration, vente à emporter pizzas franchise exclusive.** 2 sites sur Nouméa. Activité en pleine croissance. SARL. CA de 100 à 300 MF. Effectif de 5 à 10 employés. Prix : nous consulter.

## COMMERCE

➤ **Supérette en province Nord de 400 m<sup>2</sup>.** Alimentation générale & quincaillerie. Leader sur sa zone de chalandise. CA supérieur à 300 MF. Effectif de 5 à 10 employés. À saisir ! Prix : 120 MF avec immobilier

## SERVICES

➤ **Location de motos, scooters, voiturettes.** Activité en croissance. SARL. Planning de location plein. Stock matériel roulant 26 MF. CA inférieur à 25 MF. Effectif : moins de 5 employés. Prix : 41 MF

## TOURISME

➤ **Activités touristiques sur îlot.** Produit unique sur 1,30 ha, gros investissements récents. Activité en croissance. SARL. CA 100 à 300 MF. Effectifs de 11 à 30 employés. Prix : nous consulter.

➤ **Golf international de 18 trous.** Terrain de 63 ha avec hébergement, piscine, restauration, tennis. Activité en croissance. SARL. CA supérieur à 300 MF. Effectif : de 11 à 30 employés. Potentiel foncier. Prix : nous consulter.

En partenariat avec Cessions Acquisitions.  Vous souhaitez évaluer, acheter ou vendre une entreprise ? Contact : 23 71 67 - [www.cessionsacquisitions.nc](http://www.cessionsacquisitions.nc) Immeuble Le Fuji 16 rue Bichat 98800 Nouméa CP 158 T Garantie Trésor Public

## NOUVELLE-CALÉDONIE AGROALIMENTAIRE

### ➤ **Marché brossard**

Le 10 mai  
Vente directe du producteur au consommateur de fruits, légumes, confitures et artisanat...  
Maison des artisans, Nouville  
Tél. 27 56 85 - 77 30 90  
[www.boutiques-artisanales.com](http://www.boutiques-artisanales.com)



## ARTISANAT

### ➤ **Salon de l'artisanat d'art et de l'AMAC**

Le salon des créations des artisans d'art locaux.  
Du 18 au 26 mai  
Maison des artisans, Nouville  
Tél. 27 56 85 - 77 30 90  
[www.boutiques-artisanales.com](http://www.boutiques-artisanales.com)

## ENVIRONNEMENT

### ➤ **Salon du développement durable**

Du 6 au 9 juin  
Maison des artisans, Nouville  
Tél. 27 56 85 - 77 30 90  
[www.boutiques-artisanales.com](http://www.boutiques-artisanales.com)

## MÉTROPOLE ÉCLAIRAGE

### ➤ **Lumiville**

Salon international de l'éclairage public et extérieur.  
Du 28 au 30 mai  
Lyon, Eurexpo  
[www.lumiville.com](http://www.lumiville.com)

## SANTÉ

### ➤ **Intermedica**

Du 28 au 30 mai  
Paris, porte de Versailles  
[www.hopitalexpo-intermedica.com](http://www.hopitalexpo-intermedica.com)

## INFORMATIQUE

### ➤ **Solutions Linux-open source**

Du 28 au 29 mai  
Paris, la Défense - Cnit  
[www.solutionslinux.fr](http://www.solutionslinux.fr)

## SÉCURITÉ

### ➤ **Preventica**

La référence santé sécurité au travail.  
Du 28 au 30 mai  
Lille, Grand Palais  
[www.preventica.com](http://www.preventica.com)

## BIO

### ➤ **Naturally Paris**

11<sup>ème</sup> édition de ce salon du bio et des plaisirs nature. Du 31 mai au 3 juin  
Paris, porte de Versailles



## TEXTILE

### ➤ **Who's next prêt-à-porter Paris**

Paris, porte de Versailles  
[www.whosnext.com](http://www.whosnext.com)

## AUSTRALIE

## ÉNERGIE SOLAIRE

### ➤ **Solar 2013**

**Conference & Expo**  
Du 23 au 24 mai  
Melbourne Convention and Exhibition Centre  
[www.mcec.com.au](http://www.mcec.com.au)

## TIC

### ➤ **CeBIT**

Du 28 au 30 mai  
Un des principaux événements de l'informatique et des technologies de la communication dans la région Asie-Pacifique.  
Sydney, Convention & Exhibition Center  
[www.cebit.com.au](http://www.cebit.com.au)

## NOUVELLE-ZÉLANDE MAISON ET DÉCO

### ➤ **Home Show Wellington - Homex**

Du 7 au 9 juin  
TSB Bank Arena  
[www.homex.co.nz](http://www.homex.co.nz)

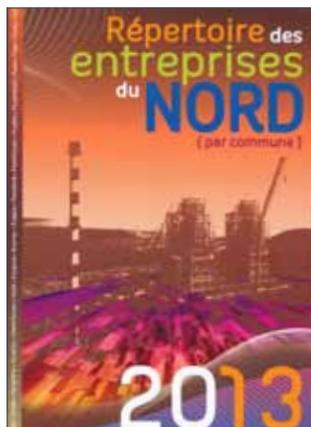
Les dates des salons sont mentionnées sous réserve. N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

## ATLAS

Pas moins de 272 pages et des années de recherche. Le nouvel **Atlas de la Nouvelle-Calédonie** est un concentré de savoirs sur le Caillou. Cinq grands chapitres et soixante cartes représentent les données principales du pays en géographie, économie, géologie, sociologie mais aussi en histoire, politique et agriculture. Depuis la dernière édition en 1981, le territoire a beaucoup évolué. Richement illustré, cet ouvrage est un outil de référence

**En consultation au service Informations économiques de la CCI-NC**

## Répertoire



Les 5 000 entreprises du Nord à portée de main ? C'est possible avec l'édition 2013 du **Répertoire des entreprises du Nord**. Une formule avant tout pratique, dédiée à la recherche de numéros utiles avec un classement par catégories professionnelles : artisans, administrations, sociétés. De Canala à Belep, plusieurs milliers d'adresses sont classées par commune puis par activité.

**Gratuit. Quelques exemplaires sont à disposition au service Informations économiques de la CCI-NC.**

## BTP

Le bâtiment, premier pourvoyeur d'emplois salariés, concerne près de six artisans sur dix. Cet état de fait ne change pas. Aujourd'hui, 6 884 établissements immatriculés au répertoire des métiers. **Info métiers** dresse le portrait des ces professionnels du BTP qui regroupe 58 % des entreprises artisanales calédoniennes.

**12 000 exemplaires distribués aux ressortissants de la CMA-NC. Quelques exemplaires disponibles au service Informations économiques de la CCI-NC.**



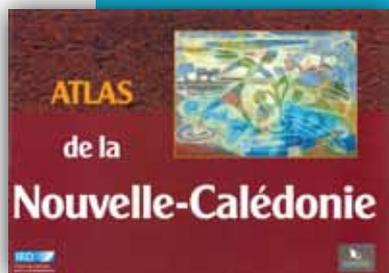
## Professionnel



Si le métier de garde d'enfant s'est longtemps appris « sur le tas », il est en train de se professionnaliser en province Nord. Une nouvelle réglementation sur les structures de garde de la petite enfance devrait en effet prochainement être mise en place par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Dans cette perspective, des formations d'auxiliaire de puériculture sont délivrées et soixante-dix prestataires sont en cours d'agrément. Au sommaire également du **Pays**, une rétrospective en images depuis la pose de la première pierre du site de Vavouto.

**Disponible chez les dépositaires de presse. Prix : 250 F**

38



## Économie

Le **rapport d'activité 2012** du Medef-NC fait apparaître les quatre grandes thématiques sur lesquelles s'est penchée l'organisation patronale ces deux dernières années : relations sociales, emploi et formation, économie et fiscalité, protection sociale, de nombreux travaux ont été conduits. Ainsi, qu'il s'agisse de la commission paritaire sur l'emploi local, de la formation professionnelle ou de la fiscalité, le Medef-NC contribue activement aux réflexions et s'engage dans la mise en œuvre de mesures en faveur du

développement et de la compétitivité des entreprises.

**Consultable sur [www.medef.nc](http://www.medef.nc)**



## Transports

Pour une entreprise, gérer des contrats à l'export est parfois complexe. Étape par étape, **Le guide Moci de la logistique**, dans son édition de mars 2013, retrace le parcours d'un entrepreneur qui se lance dans la vente à l'étranger. Six grands points sont abordés, depuis le choix d'un transporteur jusqu'aux formalités douanières, sans oublier un préambule avec toutes les précautions indispensables. En annexe, les règles Incoterms de la Chambre de commerce internationale.

**En consultation au service Informations économiques de la CCI-NC.**



# FAIRE DU SPORT ? SE BALADER EN FAMILLE ?



## La province Sud vous offre ses parcs et ses réserves !

Tarifs, consignes, horaires,  
recommandations :  
[province-sud.nc](http://province-sud.nc)



[province-sud.nc](http://province-sud.nc)



La province Sud agit pour vous



# NOUVEAU

Gérants, travailleurs indépendants, comptables

AVEC LES DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE,  
LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
INNOVE POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE !

## Professionnels

Rendez-vous sur [www.impots.nc](http://www.impots.nc)  
et optez aujourd'hui pour la gestion en ligne de vos impôts !

**+ de facilité**



[www.impots.nc](http://www.impots.nc), c'est un point d'entrée unique pour accéder à votre compte personnel, et un seul mot de passe pour simplifier au maximum vos démarches fiscales en ligne.

**+ de rapidité**



Pourquoi courir, subir les files d'attente, stresser alors qu'avec les services en ligne, vous n'avez plus besoin de vous déplacer ; vous faites tout de chez vous, à l'heure que vous voulez. Vous gagnez ainsi un temps précieux !

**+ de sécurité**



C'est un environnement entièrement sécurisé. Grâce à votre compte personnel, vous avez accès, en toute sécurité et en toute simplicité, à l'ensemble de vos démarches fiscales en ligne. Si vous autorisez un tiers à réaliser des démarches fiscales pour votre compte, vous serez informé par courriel de l'ensemble des opérations réalisées.

**+ de services**



Grâce à votre compte personnel, vous pouvez déclarer vos impôts, payer, transmettre des documents, ou encore consulter des avis et bien d'autres démarches en ligne ! À chaque déclaration ou paiement en ligne, vous recevrez un accusé de réception par courriel prouvant que l'opération a bien été réalisée.

**Pas encore inscrit ?**

Découvrez vite comment créer votre compte personnel et accéder à vos démarches fiscales en ligne sur [www.impots.nc](http://www.impots.nc) !



GOUVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE